



Le Plan Maroc Vert pas si vert que ça

Le Groupe socialiste interpelle le chef du gouvernement sur les priorités du secteur agricole

Lire page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9510

Vendredi 7 janvier 2022

Omicron met à nu les approches contradictoires à propos du Covid-19

Des établissements scolaires fermés et d'autres sous le coup de mesures strictes

Examen à distance des projets de résolutions du Congrès

En raison du contexte sanitaire marqué par l'augmentation des infections au virus du Covid, le secrétariat régional de l'USFP à Casablanca a décidé que la tenue de la séance d'examen des projets de résolutions du Congrès se ferait à distance.

La séance est prévue ce vendredi à partir de 17 heures et la présence physique se limitera aux membres du secrétariat régional, des secrétaires des provinces et des sections. Pour ce qui est des membres du Conseil national de Casablanca, des membres des secrétariats provinciaux et des sections, ainsi que l'ensemble des militants et militantes, ils recevront le lien de participation. Cette rencontre sera encadrée par Younés Moujahid, qui présentera le projet de la plateforme politique, Abdelkbir Tabir, qui exposera le projet de la plateforme organisationnelle, et Mohamed Mohib qui présentera la procédure de l'élection des congressistes.

Belle éclaircie des relations germano-marocaines

Après la tempête, le beau temps



Page 3

La structure des exportations marocaines quasi intacte à fin novembre 2021



Page 10



Lire page 2

Omicron met à nu les approches contradictoires à propos du Covid-19

Actualité



Depuis que le Covid-19 rythme nos vies, nous ne sommes plus à une contradiction près. A 24 heures d'intervalle et parfois dans une seule et même journée, on peut lire et entendre tout et son contraire.

Hier, des études prétendaient que le nouveau variant Omicron était moins virulent aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Aujourd'hui, au Maroc, les écoles privées ont pourtant instauré, sous l'impulsion des autorités sanitaires, des mesures plus strictes pour éviter la propagation du virus dans les classes de cours. Autre contraste saisissant, lundi, les scientifiques pensaient que le variant Omicron signerait la fin du Covid-19 dans le monde. Deux jours plus tard, l'Organisation mondiale de la santé s'inquiétait du risque d'apparition d'un nouveau variant plus dangereux à l'avenir.

A l'évidence, il est de plus en plus ardu de savoir sur quel pied danser. Le fil qui délimite les hypothèses et les antithèses est de plus en plus ténu. Confirmant que les dires des uns et des autres ne sont finalement que des suppositions court-termistes et biaisées. Conjectures d'une réalité semblant échapper aux spécialistes les plus érudits. Cela dit, dans le doute, il est tout de même préférable d'épouser le principe de précaution.

En plus des sites lycée-collège Massignon de Casablanca et le collège Saint-Exupéry de Rabat qui ont fermé leurs portes, plusieurs directeurs d'écoles privées ont renforcé les mesures sanitaires au sein de leurs établissements. En conséquence, les

enfants absents pour cause de maladie devront présenter, avant leur retour en classe, un certificat justifiant la nature de la maladie et l'autorisation du médecin traitant pour reprendre le chemin de l'école. Une mesure nécessaire. A tel point que l'on se demande pourquoi intervient-elle aussi tardivement. Idem pour celle qui impose aux enfants un test PCR négatif ou un test antigénique négatif à leur retour. On peut appliquer la même réserve à l'obligation pour tout parent atteint du Covid, de garder son enfant à la maison, qui est désormais tenu de présenter un test PCR ou antigénique négatif avant de retrouver les bancs de l'école.



Des établissements scolaires fermés et d'autres sous le coup de mesures strictes

L'intérêt de ces principes de précaution n'est plus à prouver. Mais il ne faudrait pas pour autant verser dans la sinistrose. En effet, des chercheurs de l'Université Case Western Reserve à Cleveland ont analysé les données de 577.938 personnes infectées pour la première fois entre septembre et décembre 2021, les divisant en deux périodes : celles infectées lorsque Delta était majoritaire aux Etats-Unis, entre le premier septembre et le 15 décembre, et celles infectées lorsque Omicron a pris le dessus, entre le 15 et le 24 décembre.

Résultat, les enfants ne semblent pas plus à risque d'être infectés par Omicron que par Delta. S'agissant de la crainte de développer une forme grave du Covid-19 après une infection par Omicron, elle semble bien moins probable qu'avec Delta, comme pour les adultes. Des tendances similaires ont été observées chez les enfants de 5 à 12 ans. D'après les auteurs de l'étude, il est peu probable que ces différences soient dues à une meilleure immunité lors de la période Omicron, car il s'agissait de la première infection pour tous les patients de l'étude et que le taux de vaccination était comparable entre les deux cohortes.

En somme, tout porte à croire qu'Omicron est moins dangereux que ce laissent croire les hésitations des scientifiques. Mais rien n'est moins sûr. Pour les autorités sanitaires danoises, la fin du nouveau variant est proche. "Je pense qu'on en a pour deux mois, et puis j'espère que l'infection commencera à se calmer et que nous retrouverons une vie normale", a prédit Tyra Grove Krause, l'épidé-

miologiste en chef du Danemark, en présentant les résultats d'une étude confirmant la moindre dangerosité d'Omicron.

Mieux encore, moins léthal mais plus contagieux, Omicron, conjugué à une couverture vaccinale, pourrait nous permettre d'acquérir une immunité naturelle contre le virus. "A terme, il y a de l'espoir et le Sars-CoV-2 rejoindra les autres coronavirus saisonniers humains qui nous donnent des rhumes et des angines chaque hiver", a expliqué au Journal du Dimanche l'épidémiologiste Arnaud Fontanet.

Sauf que deux jours plus tard, patatras ! L'Organisation mondiale de la santé soutient l'hypothèse que la multiplication des cas d'Omicron aux quatre coins de la planète "pourrait avoir pour effet d'accroître le risque d'apparition d'un nouveau variant plus dangereux du coronavirus". Et pour cause "la montée en flèche des taux d'infection pourrait avoir l'effet inverse", a averti Catherine Smallwood, responsable des situations d'urgence à l'OMS. Et de préciser : "Plus Omicron se répand, plus il se transmet et plus il se réplique, plus il est susceptible de générer un nouveau variant". En conclusion de son intervention, Catherine Smallwood a tiré la sonnette d'alarme, évoquant "une phase très dangereuse où les taux de contamination augmentent de manière très significative en Europe occidentale, alors que l'impact réel de cela n'est pas encore clair". Alors en quoi et qui croire ? La question a de fortes chances de rester en suspens.

Chady Chaabi

Belle éclaircie des relations germano-marocaines

Après la tempête, le beau temps

Rabat et Berlin expriment leur engagement à fructifier les échanges bilatéraux



Dans un message adressé par le président de la République fédérale d'Allemagne à Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du Nouvel an, cité par un communiqué du Cabinet Royal diffusé mercredi 5 janvier 2022, le chef de l'Etat allemand, Frank-Walter Steinmeier a invité le Souverain à effectuer une visite d'Etat en Allemagne afin de «sceller un nouveau partenariat entre les deux pays».

Ce message intervient à la suite de l'avènement d'un nouveau gouvernement en Allemagne et après une crise diplomatique de quelques mois survenue lorsque Rabat avait suspendu tous ses contacts avec l'ambassade allemande au Maroc le 1er mars 2021 en raison de «malentendus profonds» avec Berlin et rappelé pour consultations son ambassadrice le 6 mai. Parmi les points de discorde qui avaient exaspéré le Maroc, figure la position ambiguë mais devenue, au printemps 2021 hostile au Maroc sur la question du Sahara marocain allant jusqu'à critiquer la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de ses provinces du Sud, de même que la mise à l'écart de Rabat, pourtant acteur actif et déterminant, des négociations sur l'avenir politique et institutionnel de la Libye lors d'une conférence organisée à Berlin en janvier 2020.

Nouveau changement, nouveau revirement de taille, le 13 décembre 2021, le ministère des Affaires étrangères, dans le nouveau gouvernement a qualifié dans une déclaration, le Maroc de

«lien important entre le Nord et le Sud à la fois politiquement, culturellement et économiquement» et de «partenaire clé» de l'Union européenne et de l'Allemagne en Afrique du Nord. Le département de la diplomatie allemande a souligné, là-dessus, que le Maroc «joue un rôle important dans la stabilité et le développement durable de la région».

Ainsi alors que les relations, notamment diplomatiques entre Rabat et Berlin se trouvaient au plus bas, le nouveau gouvernement allemand entame un nouveau départ.

A cet égard, ayant modifié le contenu de sa page internet consacrée à ses relations avec le



Le Royaume avait fait savoir le mois dernier qu'il envisageait de «relancer la coopération bilatérale avec l'Allemagne, notamment après des déclarations «positives et constructives» du nouveau gouvernement

Maroc, quelques jours après l'entrée en fonction du nouveau cabinet du chancelier Olaf Scholz, le ministère des Affaires étrangères explique que «du point de vue du gouvernement allemand, les deux pays ont un intérêt à revenir aux relations traditionnellement bonnes et étendues». Le site de la diplomatie allemande met en avant, en outre, les relations économiques, les investissements allemands dans des centaines d'entreprises établies au Maroc, la destination touristique très prisée par les Allemands que représente le Pays, la coopération pluridisciplinaire.

En effet, les deux pays entretiennent des relations économiques et commerciales soutenues et remarquables. En 2019, l'Allemagne occupait le 7ème rang de la balance commerciale marocaine. Elle importait, la même année, du Maroc pour 1,4 milliard d'euros de marchandises et produits et en exportait pour 2,2 milliards d'euros. D'autre part, près de 300 entreprises avec participation de capitaux allemands sont installées au Maroc, en particulier à Casablanca et à Tanger et le pays est une destination touristique privilégiée, les Allemands ayant représenté en 2019 environ 6% des touristes étrangers en visite au Maroc.

Par ailleurs, l'Allemagne soutient le processus de la modernisation des structures de l'économie marocaine et eu égard au volume de ses engagements, près de 1,2 milliard d'euros en 2020, elle figure parmi les principaux donateurs bilatéraux.

La coopération entre les deux partenaires se concentre sur les domaines du développement économique et de l'emploi durables,

des énergies renouvelables et de la gestion des ressources en eau. En plus, le Maroc est membre de l'initiative du G20 « Compact with Africa » destinée à consolider le cadre des investissements privés. L'Allemagne et le Maroc ont conclu fin novembre 2019, dans cette optique, un partenariat pour la réforme

D'autre part, outre le GIZ et la KfW, diverses fondations allemandes sont implantées au Maroc : la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), la Konard-Adenauer-Stiftung (KAS), la Friedrich-Naumann-Stiftung (FNF), la Hanns-Seidel-Stiftung (HSS) et la Heinrich-Böll – Stiftung (bbs) (...)

A la lumière de toutes ces données, par ailleurs, savantes et clairement révélatrices de la profondeur, la pertinence et la richesse des rapports, des deux partenaires, véritable modèle d'une coopération gagnant-gagnant entre le Nord et le Sud, la situation de gel des relations diplomatiques entre les deux pays du fait de maladroites et surtout d'interférences pernicieuses de tiers, ne pouvaient perdurer outre mesure.

C'est ainsi que le mois dernier, ayant reçu des signaux envoyés par la nouvelle équipe gouvernementale germanique signifiant clairement la détermination de Berlin de colmater les brèches corriger les erreurs passées, le Royaume avait fait savoir qu'il envisageait de «relancer la coopération bilatérale avec la RFA, notamment après des déclarations «positives et constructives» du nouveau gouvernement de cette dernière, déclarations reprises expressément par le président allemand Frank-Walter Steinmeier qui a souligné, s'adressant à Sa Majesté le Roi que «le Maroc a entrepris sous Votre conduite de vastes réformes» (...)

Le message du Président Steinmeier a été, on ne peut plus clair et sincère, quant à la volonté de son pays de renouer la coopération diversifiée, multidimensionnelle et conjonctuellement ciblée et de développer davantage les échanges entre les deux pays.

Reste toutefois à s'interroger si entre tous ces propos élogieux et ces annonces de bonnes intentions prometteuses, Berlin ne sera pas enclin d'observer l'injonction du Souverain quant à la nécessité d'inclure les provinces du Sud marocain dans tous les partenariats envisagés avec le Royaume du Maroc, condition sine qua non pour leur conclusion et leur réussite ...

Rachid Meftah

Communiqué du Cabinet Royal



Voici un communiqué du Cabinet Royal:

L'Allemagne "salue les vastes réformes menées sous la conduite de Sa Majesté le Roi" Mohammed VI, considère l'initiative d'autonomie comme une "bonne base" pour la résolution de la question du Sahara marocain et exprime sa "reconnaissance pour l'engagement actif du Souverain pour le processus de paix en Libye".

Dans un Message adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, à l'occasion du nouvel an, le Président de la République Fédérale d'Allemagne, Son Excellence Monsieur Frank-Walter STEINMEIR, a souligné que "le Maroc a entrepris sous Votre conduite de vastes réformes", rappelant le "soutien continu et soutenu (de l'Allemagne) au développement impressionnant du Maroc".

"Je tiens en haute estime Vos démarches innovantes dans la lutte contre le changement climatique et en matière de transition énergétique", a poursuivi le Président allemand, soulignant que "grâce au développement dynamique de Votre pays, le Maroc est devenu un site d'investissement important pour les entreprises allemandes en Afrique".

Dans ce contexte, le Président Steinmeier a adressé une invitation au Souverain pour effectuer une "Visite d'Etat en Allemagne", afin de "sceller un nouveau partenariat entre les deux pays".

Concernant la question du Sahara marocain, Monsieur Steinmeier a souligné dans son Message à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, que l'Allemagne "considère le plan d'autonomie présenté en 2007 comme un effort sérieux et crédible du Maroc et comme une bonne base pour parvenir à un accord" à ce différend régional.

Il a, en outre, rappelé "le soutien de son pays, depuis de nombreuses années, au processus des Nations Unies en faveur d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour toutes les parties".

Le Président allemand n'a pas manqué de mettre en exergue, dans son Message à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, le rôle important du Royaume au niveau régional. "Je salue la contribution majeure de Votre pays en faveur de la stabilité et du développement durable de la région", a ainsi affirmé le Président Steinmeier.

Dans ce cadre, il a relevé "l'engagement tout particulier du Maroc dans la lutte contre le terrorisme international, essentiel pour mon pays (l'Allemagne) et sa sécurité".

"Nous considérons par ailleurs le modèle marocain de formation des imams comme un élément porteur pouvant enrayer l'extrémisme", a souligné le Président allemand.

"Mon pays et moi-même Vous sommes très reconnaissants de Votre engagement actif pour le processus de paix en Libye", a conclu le Président allemand dans son Message à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste.

Le Plan Maroc Vert pas si vert que ça

Le Groupe socialiste interpelle le chef du gouvernement sur les priorités du secteur agricole

Le Plan Maroc Vert (PMV) a été au cœur des discussions, mardi à la Chambre des conseillers, lors de la séance hebdomadaire des questions orales. Le Groupe socialiste à la deuxième Chambre a notamment interpellé le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, sur ce sujet, estimant que les priorités du secteur agricole marocain doivent être réorganisées et adaptées aux nouveaux développements provoqués par la gestion post-pandémique et qui constituent une véritable occasion pour évaluer le choix du passé, notamment ceux liés au PMV.

La dégradation des ressources naturelles et son impact considérable sur l'agriculture du pays

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, Youssef Aidi, a, dans ce sens, souligné l'importance de reconnaître que «d'excès de la consommation d'eau souterraine n'est plus une option envisageable compte tenu de la rareté des précipitations». «Les politiques publiques doivent être corrigées et une attention particulière devrait être portée aux cultures qui nécessitent des pluies saisonnières : comme les céréales, les légumineuses et l'élevage basé sur le fourrage et les pâturages naturels», a-t-il fait savoir, avant de mettre la lumière sur la nécessité de revoir les subventions accordées aux projets d'investissement dans ce domaine qui ont atteint, dans certains cas, 100%. Youssef Aidi a également indiqué que l'intérêt grandissant pour les cultures irriguées a provoqué la baisse du niveau de la nappe phréatique et l'émergence de réelles difficultés pour répondre aux besoins en eau de plusieurs régions.

Pour l'économiste marocain Najib Akesbi, il s'agit d'un oubli de taille. «On a du mal à comprendre l'absence de la préservation des ressources naturelles, parmi les six fondements initialement arrêtés pour soutenir le PMV», explique-t-il. Selon lui, ceci est inconcevable. «Surtout quand on sait que toutes les recherches et toutes les études, marocaines et étrangères, s'accordent sans mal et depuis longtemps sur l'ampleur de la dégradation des ressources naturelles au Maroc et les contraintes accablantes que cela impose à l'agriculture du pays», précise l'économiste.

Le député itihadi Youssef Aidi n'a, par ailleurs, pas manqué de souligner la priorité d'affronter les défis du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et en faire un levier de développement rural. Il a, dans ce sens, mis en avant l'utilité de «passer le secteur à la loupe avec toutes ses chaînes de production pour comprendre et diagnostiquer la situation actuelle qui est devenue une menace sérieuse pour l'avenir des jeunes et des investisseurs dans le monde rural». «Et ce afin d'éviter la reproduction des lacunes constatées dans le Plan Maroc Vert», a martelé Youssef Aidi qui a également appelé le gouvernement à intervenir d'urgence afin de protéger les habitants du monde rural et la



classe moyenne, compte tenu de la hausse significative des prix. «Ce gouvernement n'est pas un observatoire pour étudier les indicateurs», a-t-il scandé. Et d'ajouter : «Il ne suffit pas de dire que les prix élevés sont corollaires de la hausse des prix dans les pays d'origine. Le gouvernement est tenu de trouver des solutions et protéger le pouvoir d'achat de l'agriculteur. Il doit absolument assumer sa responsabilité à cet égard».

Le conseiller usfpiste a également précisé qu'en dépit des avantages et des privilèges dont a bénéficié le secteur agricole, il n'en demeure pas moins que les petits paysans se heurtent toujours à de nombreux problèmes qui constituent de grands obstacles les empêchant d'aspirer à un lendemain meilleur.

Dans son programme électoral pour les échéances du 8 septembre dernier, l'USFP a été on ne peut plus clair à propos de ce sujet et s'était notamment demandé : «Comment peut-on bâtir une stratégie de développement agricole sans se préoccuper de son «milieu», de ses «fondements naturels» que sont les sols, l'eau, les parcours, les forêts, le tout sous changements climatiques redoutables ?». «Le fait est que l'impératif de préservation des ressources naturelles ne figurait au niveau ni des fondements, ni des objectifs ni des programmes d'action du PMV dans ses premières versions (2008-2009). Certes, de telles lacunes ont rapidement été identifiées et déplorées. Elles ont fini par être plus ou moins rattrapées, en tout cas formellement», lit-on dans ledit programme électoral qui souligne également que «la phase de l'opérationnalisation du PMV s'est caractérisée par une gouvernance inefficace».

Une gouvernance déficiente

Qui dit gouvernance inefficace, dit responsables assimilant mal les dossiers qu'ils doivent gérer. Selon Najib Akesbi, «quand un nouveau gouvernement s'est installé au début de l'automne 2007, le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, apparaissait comme étant d'abord un

homme d'affaires venu du secteur des hydrocarbures sans connaissances ni expérience particulière du domaine relevant de son département ministériel et pas davantage de celui de l'enseignement et de la recherche».

Celui qui est également enseignant-chercheur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II explique qu'étant «un homme d'action rompu aux méthodes des grands «patrons de l'industrie», il va se hâter, sans appel d'offres, de commander au cabinet d'études international McKinsey l'élaboration de la nouvelle stratégie». «Celle-ci devait impérativement être présentée au Roi au cours du Salon international de l'agriculture de Meknès dont la tenue était programmée pour le mois d'avril 2008, de sorte que le bureau d'études avait moins de cinq mois pour l'exécution de la commande ministérielle», ajoute Najib Akesbi. Et de poursuivre :

«Celle-ci sera «livrée» à temps puisque la nouvelle stratégie fut effectivement présentée officiellement le 22 avril 2008 sous le nom de «Plan Maroc Vert» (PMV). Elle entrera en vigueur aussitôt, sans avoir jamais été discutée ni par le Conseil de gouvernement, ni par le Parlement, ni par de quelconques instances de dialogue ou de concertation, et encore moins dans la société civile et l'opinion publique... ». «Ainsi, sur le registre de la «bonne gouvernance», on était instruits », lance-t-il. «Cette stratégie «offshore», livrée sous forme de simples fichiers PowerPoint, trop souvent truffés d'étonnantes erreurs, de confusions et d'incohérences, repose de surcroît sur certaines allégations d'une extraordinaire légèreté que leurs auteurs n'hésitent pourtant pas à exploiter pour énoncer des conclusions pour le moins hasardeuses et surtout «légitimes» les choix et les solutions préconisées», avance l'économiste marocain.

Nécessité d'impliquer tous les acteurs

Lors de son intervention à la Chambre des représentants, le président du Groupe socialiste a, par ailleurs, souligné la nécessité d'impliquer tous les acteurs, professionnels et agriculteurs dans l'élaboration des programmes de développement pour en tirer un modèle participatif basé sur un diagnostic réaliste et s'appuyant sur les conclusions du Nouveau modèle de développement. «Il est important d'aller sur le terrain et d'être à l'écoute des catégories concernées par le développement, afin d'élaborer un programme approprié et de mettre en œuvre un projet de réforme conforme aux exigences du secteur qui prend en compte toutes les variables possibles», a-t-il insisté.

L'économiste marocain Najib Akesbi insiste, lui aussi, sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs dans l'élaboration de n'importe quel programme de développement agricole. «On peut noter au niveau des actions transversales un oubli tout à fait significatif, symbolique de l'état d'esprit et des préoccupations des concepteurs

du PMV», dit-il. «En effet, dans les premières versions du PMV, chacun aura rapidement remarqué que ces multiples actions à caractère horizontal avaient purement et simplement fait l'impasse sur l'enseignement et la recherche», regrette-t-il. Et de préciser : «Comme si les innombrables recommandations des nombreux colloques et Journées d'études sur la recherche agricole tenues au cours des deux précédentes décennies n'avaient jamais existé...». «Pourtant, comment imaginer réussir une stratégie qui se veut aussi globale et ambitieuse sans être en permanence soutenue par une politique de recherche et de formation des ressources humaines appropriée et conséquente ?», s'est-il interrogé.

Un rôle primordial de l'agriculture et de la ruralité

D'autre part, si les capacités agricoles du Maroc restent sous exploitées et un effort important d'intégration des chaînes de valeurs à l'agro-industrie reste à faire, plusieurs enjeux économiques et contraintes entravent toujours la place de choix assignée au secteur par les différentes politiques agricoles déployées par le Maroc, depuis son Indépendance. Ces contraintes sont, selon le programme électoral de l'USFP, relative notamment au traitement inadéquat de la problématique foncière entravant l'essor de l'investissement agricole. La même source fait également état d'une gestion de la ressource hydrique insuffisamment rationalisée et d'une mauvaise gouvernance (inefficacité des interventions publiques avec une faiblesse institutionnelle à l'échelle territoriale, faiblesse en termes de partenariat public-privé et d'organisation professionnelle, centralisation accrue au détriment de la territorialisation de l'action publique...) couplée à une faible organisation de certaines filières.

L'USFP estime, par ailleurs, que le Maroc d'aujourd'hui doit reconnaître le rôle primordial de l'agriculture et de la ruralité. «Les enjeux d'autosuffisance alimentaire, de durabilité, de création de valeur pour les habitants du monde rural, nous obligent aujourd'hui à revoir notre stratégie pour faire de l'agriculture un véritable moteur de la croissance nationale, de la préservation des territoires et leurs ressources et de la redistribution des richesses», précise-t-on dans le dernier programme électoral du parti qui juge indispensable l'évaluation de nos stratégies agricoles et leur adaptation en tenant compte de nombreuses orientations stratégiques. Le parti des Forces populaires estime qu'il faut notamment «assurer plus d'équité territoriale et sociale en développant le monde rural, assurer une gestion durable et raisonnable des ressources naturelles, s'approcher de l'autosuffisance dans les filières à forte consommation nationale, tout en renforçant l'innovation et en améliorant l'intégration entre secteurs agricole et industriel, sans oublier de mettre en place une gouvernance efficace».

Mehdi Ouassat



Les enjeux d'autosuffisance alimentaire, de durabilité, de création de valeur pour les habitants du monde rural, nous obligent aujourd'hui à revoir notre stratégie pour faire de l'agriculture un véritable moteur de la croissance nationale, de la préservation des territoires et leurs ressources et de la redistribution des richesses

Khairallah Khairallah : *Le régime algérien doit rechercher une autre option que l'escalade avec le Maroc en invoquant des slogans obsolètes*

Le régime algérien est appelé à chercher une autre option que l'escalade avec le Maroc, en invoquant des slogans surannés et obsolètes, tels que les relations qui existent entre le Royaume du Maroc et Israël, "des relations qui sont publiques, connues et qui ne sont en aucun cas dirigées contre l'Algérie", a souligné l'écrivain et journaliste libanais, Khairallah Khairallah.

Dans un article publié mercredi dans le journal libanais "Al-Nahar Al-Arabi", le journaliste a indiqué que le Maroc «a fourni tous les services qu'il peut offrir en faveur de la cause palestinienne, et les Pa-

lestiniens le savent avant les autres», ajoutant que «tout ce que le Maroc fait, il le réalise d'une manière claire, et en plus il n'a reçu aucun responsable israélien en secret, et a participé militairement à la guerre d'octobre 1973 sur le front syrien, où le sang des soldats marocains a inondé le plateau du Golan occupé».

Il a souligné qu'au lieu d'une escalade avec le Maroc pour des motifs sans fondement, qui dénotent d'un "complexe profond" à l'égard du pays voisin et son peuple, le régime algérien a une autre voie à suivre, celle de la réconciliation avec son peuple au lieu de se venger de lui.

L'auteur a relevé qu'il est difficile de prévoir l'ampleur de l'escalade avec le Maroc, à laquelle peut recourir le régime algérien qui a découvert en 2021 à quel point il connaît la faillite, estimant que cette crise interne l'a poussé à croire qu'il n'a d'autre choix que l'escalade avec le Royaume dans l'espoir que cela l'aidera à s'échapper de sa crise interne.

Il a noté que «dans l'attente des développements qui marqueront l'année 2022, y compris la tenue du Sommet arabe en Algérie, si les conditions de son organisation seront réunies, l'option de la réconciliation avec le peuple algérien reste la plus réaliste pour

le régime algérien», affirmant que cette voie aidera le régime sur place à Alger à s'éloigner «des aventures futiles, du genre d'un rapprochement avec l'Iran, qui a des calculs propres à lui, liés au changement de la nature de l'Algérie de l'intérieur, des visés qui sont rejetés par les Algériens eux-mêmes».

L'écrivain a conclu que la réconciliation du régime avec le peuple algérien l'aidera à saisir que le Sahara est marocain, et que tout simplement le régime en Algérie a décidé depuis 1975 de fabriquer la question du Sahara, et que le but derrière n'était autre que de déclencher une guerre d'usure contre le pays voisin, le Maroc.

Installation du Comité national chargé de l'exécution des sanctions du CS sur le terrorisme et les armes



Le Comité national chargé de l'exécution des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU en lien avec le terrorisme et la prolifération des armes et leur financement a été installé, mercredi à Rabat, en présence des hauts responsables des institutions concernées.

Le Comité est placé sous la présidence du ministre de la Justice et comprend parmi ses membres les représentants de 15 instances gouvernementales, judiciaires, sécuritaires et financières.

La mise en place de ce mécanisme juridique intervient dans le sillage du respect par le Royaume de ses engagements internationaux et de la mise en adéquation de son système avec les normes mondiales, essentiellement les résolutions du Conseil de sécurité et les recommandations du Groupe d'action financière

(GAFI), appelant les Etats à se doter des dispositions et instructions efficaces pour l'application desdites sanctions.

Le Comité devra, notamment, se pencher sur l'activation des mesures de gel des biens des personnes physiques ou morales dont les noms sont cités dans les résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que sur la mise en œuvre des décisions d'interdiction de voyager selon les règles en vigueur.

La création de la nouvelle entité a été actée dans l'article 32 de la loi 12.18 modifiant et complétant le Code pénal et la loi 43.05 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, qui a déterminé la composition et le mode de fonctionnement du Comité (Bulletin officiel N° 7.014, 19 août 2021).

Au cours de cette cérémonie, le ministre de la Justice, Abdella-

tif Ouahbi, a souligné le rôle que va jouer le Comité dans le renforcement du système national de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes, notant que son département, en tant qu'autorité de tutelle, a pris des mesures opérationnelles pour faciliter la mission de la nouvelle instance, notamment la réservation d'une salle de réunion et la création d'un site électronique et d'une plateforme du règlement intérieur.

L'installation de cette instance témoigne de la volonté sincère du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, d'assécher les sources des fonds illicites et de faire respecter le système juridique international en la matière.

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Dakki, a assuré que le nouveau

mécanisme apporte une réponse à une série de problèmes juridiques résultant de l'absence d'un cadre opérationnel et institutionnel intégré pour l'exécution des sanctions financières du Conseil de sécurité, particulièrement celles relatives au gel immédiat des biens des personnes et entités concernées et à la détermination des conditions requises pour inscrire des personnes sur ces listes.

Il a rappelé qu'il existait une confusion sur l'identité de la partie habilitée légalement à mettre en application ces décisions, dans la mesure où les résolutions du Conseil de sécurité n'ont pas la force des décisions de justice pouvant être exécutées par les juridictions du Royaume.

Le défi consiste désormais à faire réussir ce mécanisme en s'appuyant sur les bonnes pratiques dans les expériences comparées et d'élaborer un plan d'action totalement imprégné des critères du GAFI, avec tout ce que cela requiert en termes d'imédiateté, d'efficacité et d'efficience au moment de l'exécution des sanctions onusiennes, a-t-il considéré.

La création du Comité contribuera, sans nul doute, à dépasser les remarques négatives contenues dans le rapport d'évaluation mutuel et à soutenir les efforts du Royaume à sortir de la situation de suivi renforcé, surtout à la lumière de la dynamique positive dans laquelle se sont engagés le Royaume et ses départements et instances nationales concernés par ce chantier, a assuré M. Dakki.

Il a, à ce propos, fait état des résultats positifs obtenus grâce à cet engagement, notamment la réalisation de 651 poursuites pour blanchiment de capitaux, avec tout ce que cela signifie

comme recherches financières parallèles.

Pour sa part, le premier président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur de l'autorité judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui, a salué l'installation officielle de cette instance, qui démontre une volonté réelle de se conformer aux normes internationales en matière de lutte contre le terrorisme, de même qu'elle conforte la crédibilité du Royaume en la matière.

M. Abdennabaoui a, de même, souligné l'intérêt accordé par les autorités marocaines à la coopération internationale en matière de lutte contre le financement du terrorisme, relevant que le processus de création du Comité s'est accéléré au cours des six derniers mois avec l'adoption des modifications législatives nécessaires.

De son côté, le président de l'Unité de traitement du renseignement financier, Jawhar Nfissi, a souligné la dynamique que connaît la lutte contre le financement du terrorisme au Maroc au cours des quatre dernières années, grâce aux efforts des différents intervenants.

Le Royaume est devenu un exemple au niveau international en la matière, ce qui est de nature à conforter sa place de leadership et contribuer à la promotion de la paix et de la sûreté, a-t-il dit.

Le gouverneur de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, a annoncé la prochaine organisation d'ateliers de formation en janvier et février, avec la participation d'experts internationaux, assurant que son institution veillera à impliquer le ministère de la Justice et l'Unité de traitement du renseignement financier à cette activité.

Nasser Bourita : Le Plan de la mise en œuvre conjointe du BRI est un outil complet pour le renforcement du partenariat Maroc-Chine



Le Plan de la mise en œuvre conjointe de "l'Initiative de la Ceinture et la Route" (BRI) entre le Royaume du Maroc et la République populaire de Chine est un outil complet pour le renforcement du partenariat bilatéral, a affirmé, mercredi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Ce plan met en place un cadre bien pensé, avec des principes clairs et des mécanismes solides, de même qu'il fournit un outil complet pour la gestion stratégique et le déploiement concret d'un partenariat global allant du dialogue politique à une coopération sectorielle transversale, a souligné M. Bourita dans une allocution lors de la cérémonie de signature de la convention relative au Plan, organisée par visioconférence. Cette coopération, appelée à passer à un niveau supérieur d'engagement structuré, porte notamment sur les infrastructures, le commerce, les investissements, l'industrie, l'éducation, les sciences et technologies, le développement vert et la santé, a rappelé le ministre, notant que cette cérémo-

nie est une opportunité de montrer la place de la Chine dans les priorités diplomatiques du Royaume.

Il a, à cet égard, affirmé que le Maroc et la Chine, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, sont entrés dans une nouvelle ère de leurs relations bilatérales, précisant que l'amitié entre les deux pays est ancrée dans une longue et riche histoire d'échanges entre les peuples, de même qu'elle s'appuie sur des relations diplomatiques de longue date, qui remontent à 1958 et ne cessent de se renforcer depuis.

Au fil des années, les deux pays ont construit la confiance, tout en s'appuyant sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la solidarité active, a-t-il dit, soulignant que la Visite Royale historique en mai 2016 à Pékin a constitué un moment fondateur et a conduit à la signature de la Déclaration conjointe sur l'établissement du partenariat stratégique, par S.M le Roi et le Président chinois.

Ce document a donné un élan sans précédent à l'amitié Maroc-Chine, à travers des résultats tangi-

bles, a-t-il fait observer.

Le ministre a cité, à titre d'exemple, une croissance solide de 50% des échanges au cours des cinq dernières années (de 4 milliards de dollars en 2016 à 6 milliards de dollars en 2021) et une augmentation substantielle des investissements chinois, avec plus de 80 projets en cours dans tout le Royaume, dont le mégaprojet de la Cité Mohammed VI Tanger Tech initié en avril 2019 à Pékin, en marge du forum "Belt and Road".

M. Bourita a aussi mis en évidence la progression multipliée par 20 du secteur du tourisme, suite à la décision Royale d'exempter les citoyens chinois de l'obligation de visa (juin 2016) : 200.000 visiteurs chinois en 2018 contre 10.000 seulement en 2015. Il a également rappelé qu'en novembre 2017, le Maroc a signé le mémorandum d'entente sur le "Belt and Road", et est devenu le premier pays du Maghreb - et l'un des tout premiers en Afrique - à rejoindre l'Initiative.

Sur un autre registre, le ministre a souligné que loin d'être entravé par la pandémie, le partenariat stratégique scellé dès 2016 par S.M le

Roi et le Président chinois s'est avéré résilient, faisant observer que les défis sans précédent posés par la Covid-19 ont donné un nouvel élan à ce partenariat et démontré que la solidarité et la cohérence sont des composantes structurelles et durables de la relation entre les deux pays. Il a, dans ce sens, fait savoir que le Maroc apprécie grandement la réactivité et la volonté des autorités chinoises de répondre aux besoins du Royaume en matière d'achat d'équipements médicaux et de protection. D'autre part, le Maroc s'est engagé, en tant que partenaire pionnier de la Chine, dans les essais cliniques du vaccin anti-Covid, et a choisi de manière anticipative de s'appuyer largement sur le vaccin développé en Chine, dans le cadre de la gestion Royale proactive de la pandémie, a-t-il poursuivi.

Fort de ce succès constant, le Royaume a franchi une nouvelle étape en créant une unité industrielle pour la fabrication au Maroc du vaccin anti-Covid-19, qui bénéficie d'un partenariat pionnier avec l'entreprise publique chinoise Sino-pharm, a enchaîné M. Bourita.

"Cette unité contribuera à l'autosuffisance et à la souveraineté sanitaires du Royaume, tout en consolidant celle du continent africain et c'est là un autre aspect du partenariat entre le Maroc et la Chine", a expliqué le ministre.

Par ailleurs, M. Bourita a indiqué que le partenariat entre le Maroc et la Chine tire également sa force de l'ouverture sur l'Afrique, notant que la convention signée prévoit explicitement une coopération triangulaire au bénéfice du continent. Le Maroc et la Chine s'emploieront à lancer et à mettre en œuvre conjointement des projets de coopération tripartite, visant à promouvoir le développement durable en Afrique, a-t-il précisé.

Il a assuré que le Royaume jouera un rôle clé dans l'extension des bénéfices de la coopération

vers les pays africains frères, pour lesquels le Maroc maintient un engagement fort, rappelant que cet engagement a été clairement exprimé par SM le Roi Mohammed VI, lors du Sommet du Forum Chine-Afrique de 2015.

Le ministre a, en outre, souligné que l'initiative "la Ceinture et la Route" ouvre de nouvelles perspectives en matière de commerce et d'investissements, et apporte des opportunités supplémentaires conformes au Nouveau modèle de développement du Royaume. Cette initiative bénéficiera également de l'apport dynamique du Maroc, à la faveur de sa stabilité politique, de son positionnement stratégique, de son ouverture économique, de son potentiel sectoriel et de sa connectivité, a-t-il soutenu. M. Bourita s'est dit convaincu que cette initiative permettra de réaliser l'ambition commune du Maroc et de la Chine pour le développement de l'Afrique, créant ainsi une coopération Sud-Sud triplement gagnante.

Et de conclure que le Maroc, qui s'impose comme un pays africain, arabe et méditerranéen clé dans la mise en œuvre de "la Ceinture et la Route", est un partenaire aussi désireux que la Chine de faire de l'initiative "Belt and Road", une réussite de la coopération Sud-Sud.

Signée par M. Bourita et le vice-président de la Commission nationale chinoise de la Réforme et du Développement (NDRC), Ning Jizhe, la convention relative au "Plan de la mise en œuvre conjointe de la Ceinture et de la Route" vise à favoriser l'accès aux financements chinois prévus par l'initiative la Ceinture et la Route (Belt and Road Initiative -BRI) pour la réalisation de projets d'envergure au Maroc ou pour la facilitation des échanges commerciaux, l'établissement de joint-ventures dans différents domaines (parcs industriels, énergies, y compris énergies renouvelables).

Commune de Casablanca : La gratuité de transport des personnes en situation de handicap par les moyens de transport en commun nécessite la concertation avec les différents partenaires

La commune de Casablanca a indiqué, mercredi, que la question de la gratuité de transport des personnes en situation de handicap par les moyens de transport en commun dans la capitale économique nécessite la concertation avec les différents partenaires.

Suite aux fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux concernant l'adoption par la commune de Casablanca de la gratuité de l'utilisation des différents transports en commun par les personnes en situation de handicap, la commune a précisé

dans un communiqué que le débat sur la question de la gratuité requiert la concertation avec tous les partenaires concernés par la gestion du secteur. La commune a également souligné que la gestion du secteur du transport en commun, soit par tramway ou par autobus, intervient dans le cadre de contrats avec la société des transports de Casablanca et la société Alza, c'est pourquoi la question de la gratuité "nécessite la concertation avec nos partenaires dans la gestion de ce secteur".

Selon la même source, le conseil de la

commune de Casablanca est animé d'une forte volonté pour développer des projets au profit des personnes en situation de handicap lors de l'élaboration du projet de plan d'action de la commune pour la période 2022-2027, et ce suivant une approche participative.

La commune de Casablanca est animée de la volonté de négocier et de développer des projets revêtant un aspect social, le but étant d'améliorer la situation des personnes à besoins spécifiques grâce aux efforts de tous les intervenants du secteur, a souligné

le communiqué, rappelant que la commission des affaires sociales, culturelles, sportives et du développement humain relevant du conseil de la commune a tenu, mardi, une réunion pour examiner la possibilité pour les personnes en situation de handicap de bénéficier de la gratuité d'utilisation des différents moyens de transport en commun.

La commission a notamment recommandé à la commune d'adhérer à l'accord de partenariat multipartite relatif au soutien des personnes en situation de handicap, a ajouté le communiqué.

Horizons

Pourquoi la pandémie pourrait ne pas augmenter les inégalités

Au cours de la phase aiguë de la pandémie de Covid-19 au printemps 2020, alors qu'une grande partie de la population était confinée chez elle, l'économie est tombée dans une profonde récession qui a particulièrement touché les non qualifiés et les minorités. De plus, contrairement aux ralentissements précédents, les suppressions d'emplois se sont concentrées dans des secteurs à forte proportion de femmes actives, justifiant le terme de «cession».

Les premières indications étaient donc que les retombées de la pandémie exacerbent les inégalités. Mais les deux années suivantes ont montré que ce n'était pas nécessairement le cas.

Pour commencer, l'impact direct des pertes d'emplois réelles ou potentielles sur les revenus des personnes a été compensé dans la plupart des pays développés par un soutien gouvernemental sans précédent. Aux États-Unis, cette aide a pris la forme de chèques postés directement à des millions de foyers. En Europe, la plupart des gouvernements ont financé des programmes massifs à court terme, en vertu desquels l'État a payé la facture des entreprises pour conserver les travailleurs en congé.

Ces mesures signifiaient que les pertes d'emplois initiales induites par la pandémie n'ont pas entraîné de baisse des revenus. Et les personnes les plus susceptibles de perdre leur emploi étaient également les plus susceptibles de recevoir un généreux soutien gouvernemental.

Par conséquent, les indicateurs d'inégalité fondés sur le revenu disponible – c'est-à-dire le revenu total après prise en compte des impôts et des transferts gouvernementaux – ne se sont pas détériorés, voire se sont légèrement améliorés dans certains cas. L'indicateur d'inégalité des revenus le plus largement accepté est le coefficient de Gini, qui mesure dans quelle mesure la répartition des revenus observée s'écarte de l'égalitarisme parfait. Aux États-Unis, le coefficient est resté très élevé en 2020, mais il n'a pas augmenté davantage.

Le schéma est similaire en Europe, avec une étude révélant même que les inégalités de revenus ont diminué de janvier 2020 à janvier 2021 dans les quatre plus grandes économies de l'Union européenne – l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne. Selon une autre étude, bien que les inégalités se soient considérablement accrues sans l'action du gouvernement, l'indice de Gini et l'indicateur officiel du risque de pauvreté de l'UE montrent que des programmes d'aide publique ciblés ont neutralisé cet impact initial.

Ce résultat montre comment l'État

peut jouer son rôle d'assureur de dernier recours en protégeant les groupes vulnérables d'un choc économique inattendu d'une ampleur sans précédent. Mais les gouvernements mettent désormais fin aux programmes de soutien au Covid-19 à mesure que la reprise progresse, bien qu'un peu plus progressivement en Europe qu'aux États-Unis, où le rebond est plus complet. Cela signifie-t-il que la tendance pré-pandémique à l'augmentation des inégalités va reprendre?

Encore une fois, les premières indications montrent que le contraire peut être vrai et que les schémas d'inégalité antérieurs pourraient être inversés dans le monde post-pandémique. La «sécession» s'est avérée être un phénomène de courte durée, la plupart des pertes d'emplois touchant les femmes n'ayant duré qu'un quart ou deux. Un autre signe encourageant est que la part des salaires – la part de la production totale qui est versée aux salariés – a augmenté en 2020 et en 2021.

La part salariale baissait depuis longtemps, suscitant une multitude d'explications. Mais la récente reprise semble naturelle : il y a actuellement trop peu de travailleurs pour exploiter le capital social existant. «Reconstruire en mieux» est un terme impropre. Les blocages de Covid-19 n'ont détruit aucun capital, mais l'ont simplement rendu inactif pendant une courte période. La reprise ne nécessite donc pas de nouveaux capitaux, seule-

ment un redéploiement de ce qui était déjà disponible.

Mais il y a maintenant moins de main-d'œuvre disponible qu'auparavant en raison de ce que les commentateurs américains ont appelé la «grande démission», qui a effectivement réduit la main-d'œuvre, ou plutôt la part de la population adulte disposée à travailler aux niveaux de salaire précédents. Les entreprises doivent offrir des salaires plus élevés pour attirer les travailleurs dont elles ont besoin pour augmenter leur production. En Europe, les marchés du travail sont moins dynamiques, mais les démissions augmentent dans la plupart des pays membres de l'UE alors même que subsistent d'importantes poches de chômage. Et le besoin accru de main-d'œuvre est susceptible de persister pendant un certain temps. La pandémie a accéléré les tendances préexistantes qui, à très long terme, pourraient réduire la demande de travailleurs peu qualifiés en particulier, mais auront probablement l'effet inverse à court et moyen terme.

Par exemple, les achats en ligne, qui étaient auparavant marginaux dans la plupart des régions d'Europe, gagnent désormais rapidement en popularité partout. En conséquence, de nombreux produits que nous mettions auparavant dans des paniers d'achat réels, fourrés dans des sacs et transportés à la maison sont désormais collectés, emballés, transportés et livrés par d'autres, qui doivent

être payés pour leur temps et leurs efforts.

La plupart de ces nouveaux rôles sont peu qualifiés et pourraient être assurés dans un avenir lointain par des robots, des camionnettes de livraison autonomes ou des drones. Mais comme la livraison du dernier kilomètre nécessite encore des humains pour le moment, les perspectives d'emploi pour les non qualifiés semblent bien meilleures qu'auparavant. De même, il y a quelques années, certains experts prédisaient un monde où les robots feraient une grande partie du travail. Les chauffeurs de camion, par exemple, seraient censés être mis au chômage par les véhicules autonomes. Mais aujourd'hui, le manque de moteurs est l'un des facteurs qui ralentit la reprise du secteur industriel après la pandémie.

D'un point de vue économique, donc, la crise du Covid-19 s'est jusqu'à présent bien mieux déroulée qu'on ne le craignait pour les segments les plus vulnérables de la société. Les pertes initiales d'emplois et de revenus ont été amorties par un soutien généreux de l'État, et la vigoureuse reprise améliore considérablement les perspectives d'emploi pour beaucoup. Alors que la pandémie entre dans sa troisième année, cela devrait au moins fournir des motifs d'optimisme.

Par Daniel Gros

Membre du conseil d'administration et membre distingué du Center for European Policy Studies





Le Covid, une longue crise pour les libertés



Confinements, pass sanitaires... En deux ans, la crise du Covid-19 a déclenché une vague exceptionnelle de restrictions, marquant un recul des libertés publiques jusqu'alors difficile à envisager dans les pays démocratiques. "On s'était progressivement habitué à être une société d'individus libres, nous sommes une nation de citoyens solidaires", lançait, fin 2020, pour justifier les restrictions le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron. Un an plus tard, il assumait le passage à "une société de vigilance".

Tenus par le dirigeant de l'une des principales démocraties mondiales, ces propos illustrent combien la crise sanitaire a fait accepter de vastes restrictions aux libertés. Dès le début de la pandémie, de nombreux pays ont instauré des confinements ou des couvre-feux, obligeant leurs habitants à rester chez eux de façon plus ou moins stricte.

Un autre type de contrainte est apparu en 2021: le pass sanitaire, qui impose d'être vacciné ou testé négativement au Covid pour entrer dans des lieux comme les restaurants et cinémas. Des pays comme la France envisagent même le durcir en le limitant à la seule vaccination. Certains Etats, comme l'Australie ou la Chine, ont assumé une stratégie "zéro Covid" qui, pour éviter toute diffusion du virus, suppose le retour régulier de stricts confinements, ainsi que de lourdes quarantaines.

L'ensemble de ces mesures se justifie sur le plan sanitaire. La Suède, qui s'est longtemps distinguée par des mesures moins drastiques, a subi une plus lourde mortalité liée au Covid que ses

voisins scandinaves. Les pays "zéro Covid" ont considérablement limité les décès, même si leur stratégie a mal résisté à l'apparition de versions plus contagieuses du virus, comme les variants Delta et Omicron.

Initialement, ces restrictions ont aussi souvent obtenu un large aval des populations concernées, face au danger imminent entraîné par la maladie: le Covid-19 a tué au moins 5,4 millions de personnes en deux ans selon des données officielles, peut-être deux à trois fois plus selon l'OMS.

Mais l'adhésion a faibli avec le temps, comme en témoignent d'importantes manifestations en France et aux Pays-Bas, ou certains résultats électoraux. En Allemagne, le parti libéral FDP, distancé dans les sondages au début de la pandémie, a ainsi obtenu un bon score aux législatives de l'automne 2021 après avoir promu la défense des libertés publiques malgré la crise sanitaire. Malgré ce retour de balancier, les conséquences pourraient être durables en matière de démocratie, selon plusieurs organisations de défense des droits humains.

Le recul des libertés "risque de continuer quand la crise sanitaire se sera calmée, car il va être difficile de faire marche arrière sur les lois et règles mises en place", a prévenu l'ONG américaine Freedom House qui établit chaque année un tableau de la démocratie dans chaque pays. L'ONG, qui avait déploré un recul de la démocratie et des libertés dans 80 pays, en octobre 2020, note que la crise sanitaire a accéléré une dérive autoritaire déjà entamée dans certains pays.

Elle cite notamment le Sri Lanka.

Selon elle, les autorités y ont pénalisé toute critique du discours officiel sur la pandémie et profité de celle-ci pour s'attaquer à la minorité musulmane sous des prétextes sanitaires. L'impression d'un recul général de la liberté dans les démocraties comme les régimes autoritaires, doit cependant être nuancée. Les restrictions ont, en réalité, connu d'importantes variations d'un pays à l'autre. En Europe, "il y a les pays de l'Est qui s'y sont mis assez fort", résume auprès de l'AFP Raul Magni-Berto, politologue à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

"Mais la France était, à l'Ouest, la plus dure". Avec d'autres chercheurs, M. Magni-Berto a examiné les mesures prises dans une quarantaine de pays européens en fonction de leur degré de sévérité. Celui-ci dépend peu de la couleur du parti au pouvoir. Il n'est guère lié non plus à la gravité respective des situations sanitaires. Deux facteurs accompagnent un plus grand respect des libertés. D'abord, un passé démocratique ininterrompu depuis plus d'un siècle, comme au Royaume-Uni ou en Suisse.

Ensuite, les restrictions tendent à être plus légères dans les pays où les décisions politiques sont moins aisées à imposer unilatéralement. "L'idée, c'est avec combien de monde on est obligé de négocier", résume M. Magni-Berto.

Il s'agit soit de pays fédéraux comme l'Allemagne, soit de systèmes politiques très proportionnels où les gouvernements rassemblent des coalitions diverses. C'est le cas des Pays-Bas, même si ces derniers viennent de reprendre d'importantes contraintes face à l'essor d'Omicron.

L'Angleterre assouplit les restrictions sur les arrivées de l'étranger

Le gouvernement britannique a annoncé mercredi un assouplissement des restrictions imposées aux voyageurs arrivant de l'étranger en Angleterre, qui avaient été introduites après l'apparition du variant Omicron, une mesure aussitôt saluée par le secteur des transports.

Alors que les contaminations restent à des niveaux record et que la pression s'accroît sur l'hôpital, le Premier ministre Boris Johnson a dans le même temps annoncé devant les députés prolonger pour trois semaines les restrictions en place en Angleterre (masques en intérieur, encouragement au télétravail, passeport vaccinal pour les discothèques). "Notre approche équilibrée signifie aussi que quand des mesures spécifiques ne répondent plus à leur objectif, elles sont supprimées", a-t-il ajouté.

A partir de vendredi, les voyageurs n'auront ainsi plus à se faire dépister au Covid-19 avant leur trajet et n'auront plus, s'ils sont vaccinés, à s'isoler en attendant le résultat d'un test PCR réalisé après leur arrivée. Ils devront, comme c'était le cas avant la propagation d'Omicron, subir un test antigénique dans les deux jours suivant leur arrivée.

Les autres nations britanniques (Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) n'ont pas encore indiqué si elles suivraient l'Angleterre pour cet assouplissement, comme c'est généralement le cas. "Maintenant que le variant Omicron est tellement dominant, ces mesures n'ont qu'un impact limité sur la croissance des cas tout en continuant à causer des coûts importants pour l'industrie du tourisme", a expliqué Boris Johnson.

Le Royaume-Uni avait durci les restrictions de voyages fin novembre puis début décembre lorsque l'Afrique du Sud avait identifié le très contagieux variant Omicron. Ces mesures avaient pesé sur la demande pour les déplacements internationaux et le secteur a accueilli avec soulagement leur levée, la compagnie aérienne Virgin Atlantic se félicitant d'un "progrès bienvenu et une étape nécessaire".

Malgré ces restrictions, le pays, qui déplore plus de 149.000 morts de la pandémie, a subi une vague massive de contaminations avec des records d'infections atteignant la dernière semaine de l'année 2021 une personne sur 20, et même une sur 10 à Londres, selon les estimations de l'Office national des statistiques.

Mercredi, plus de 194.000 cas positifs supplémentaires ont été recensés et plus de 2.200 personnes supplémentaires hospitalisées. Plus de 17.000 patients positifs au Covid-19 sont actuellement hospitalisés au Royaume-Uni, un chiffre qui n'avait plus été observé depuis février dernier. Le nombre de patients sous respirateur (911) augmente mais nettement moins que lors des vagues précédentes, ce qui a poussé pour l'instant le gouvernement à ne pas durcir les restrictions. Boris Johnson a relevé cependant mercredi que les contaminations "augmentent désormais rapidement parmi les plus âgés et les plus vulnérables (...) avec un risque évident que cela augmente la pression sur l'hôpital".

Outre les admissions qui augmentent, les hôpitaux sont confrontés aux absences du personnel contaminé. Comme l'Angleterre, l'Ecosse a prolongé mercredi les mesures sanitaires en vigueur. Les restrictions concernant les grands rassemblements, les mesures de distanciation et le service à table dans les pubs sont par exemple prolongés au moins jusqu'au 17 janvier, a annoncé la Première ministre écossaise (indépendantiste) Nicola Sturgeon.

Le Japon veut des restrictions pour les troupes américaines sur son sol

Le ministre japonais des Affaires étrangères a demandé jeudi à Washington d'envisager de restreindre les mouvements des troupes américaines dans l'archipel nippon, en raison d'une flambée des cas de Covid-19 sur leurs bases et autour de celles-ci.

Lors d'un échange téléphonique avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, Yoshimasa Hayashi lui a "fermement demandé de renforcer les mesures pour éviter une propagation des infections", selon un communiqué du ministère japonais des Affaires étrangères.

M. Hayashi a appelé M. Blinken à "envisager de restreindre les sorties" des troupes américaines au Japon, "pour apaiser les inquiétudes des riverains", du fait de la dégradation de la situation sanitaire sur les bases américaines dans le pays, toujours selon ce communiqué.

Près de 1.000 cas de Covid-19 ont été enregistrés depuis le 15 décembre sur les bases américaines d'Okinawa hors personnel japonais sur place, ont précisé jeudi à l'AFP les autorités de ce département situé à la pointe sud-ouest du Japon. Hors militaires américains, les cas se multiplient aussi parmi la population civile d'Okinawa: 623 cas ont été enregistrés mercredi dans ce département, presque trois fois plus que la veille. Le



gouverneur d'Okinawa, Denny Tamaki, va demander au gouvernement japonais d'autoriser de nouvelles restrictions contre le virus dans le département.

M. Tamaki accuse les militaires américains d'être à l'origine de cette flambée locale du coronavirus, notamment parce que ceux-ci échappent aux strictes règles japonaises de dépistage et de quarantaine pour toutes les personnes arrivant dans le pays.

Le chef de la diplomatie japonaise avait aussi exhorté le mois dernier l'armée américaine à appliquer les règles sanitaires japonaises.

Les forces américaines au Japon (USFJ), qui ont renforcé entretemps le dépistage de leurs arrivants, ont précisé jeudi dans un communiqué avoir encore durci leurs mesures anti-Covid à l'échelle du pays. Ces mesures comprennent notamment le port

obligatoire du masque à l'intérieur et en dehors des bases et la nécessité d'un test négatif pour des sorties.

La présence des soldats américains est mal vécue depuis des décennies par une partie de la population japonaise, surtout à Okinawa où la majeure partie d'entre eux sont concentrés. La crise sanitaire est devenue une autre source de crispations entre Tokyo et Washington concer-

nant les forces américaines au Japon. Une controverse similaire avait déjà éclaté en 2020 à Okinawa, où des bases avaient fini par devoir se confiner.

Jusqu'à présent, le Japon a été modérément atteint par la pandémie et par la vague Omicron. Mais le nombre de nouveaux cas quotidiens remonte dans le pays depuis fin décembre: quelque 2.600 mercredi, un plus haut depuis plus de trois mois.

L'ONU dénonce une attaque contre ses Casques bleus au Liban



L'ONU juge "inacceptable" l'attaque commise par des inconnus dans la nuit de mardi à mercredi contre des Casques bleus de la mission Finul dans le sud du Liban, a déclaré le porte-parole de l'Organisation, Stéphane Dujarric, en s'insurgeant contre la "désinformation" à leur égard.

Ces militaires "ont été attaqués par des inconnus. Leurs véhicules de l'ONU ont été vandalisés et des biens officiels ont été volés", a-t-il indiqué, sans préciser leur nature. Il n'a pas fait état de victimes. "Contrairement à de la désinformation relayée par des médias, les Casques bleus ne prenaient pas de photos et ne se trouvaient pas sur

une propriété privée. Ils étaient en route pour retrouver des collègues des Forces armées libanaises pour une patrouille de routine", a assuré le porte-parole.

Les entraves à la liberté de mouvement des Casques bleus et les attaques les visant sont "inacceptables", a souligné Stéphane Dujarric, en appelant "les autorités libanaises à enquêter rapidement et de manière approfondie, et à poursuivre tous les responsables de ces crimes". La Finul, qui peut comprendre jusqu'à 13.000 Casques bleus, est chargée de la surveillance de la ligne de cessez-le-feu entre le Liban et Israël, convenue après le retrait israélien du sud-Liban en 2000.

Economie

Investissement marocain à l'étranger Le plafond relevé à 200 MDH

La nouvelle version de l'Instruction générale des opérations de change (IGOC-2022), dont les dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2022, prévoit le relèvement à 200 millions de dirhams (MDH) du plafond autorisé pour tout investissement marocain à l'étranger.

Ce plafond était fixé à 100 MDH pour les investissements en Afrique et à 50 millions pour les autres continents, indique l'Office des changes dans un communiqué sur l'IGOC-2022.

La nouvelle version de cette instruction générale a mis en place des facilités en faveur du développement des start-up nationales, répertoriées par l'Agence du développement du digital (ADD), aussi bien en matière d'investissement à l'étranger qu'en matière d'importations de services réglées par carte de paiement, en portant le montant à un (1) million de dirhams, au lieu de 500.000 dirhams prévue auparavant, fait savoir la même source.

De surcroît, l'IGOC-2022, prévoit un ensemble de mesures de facilitation et d'assouplissement pour mieux accompagner les opérateurs économiques dans la réalisation de leurs opérations à l'international, rapporte la MAP. Aussi et s'agissant de la promotion des exportations, ladite Instruction générale prévoit un ensemble de facilitations en faveur des exportateurs marocains. Ils peuvent, ainsi, recourir aux disponibilités de leurs comptes en devises ou en dirhams convertibles pour le règlement des acomptes ou le paiement par anticipation des importations de biens et de services sans plafonnement.

Par ailleurs, l'IGOC-2022 prévoit pour les entités ne disposant pas de comptes en devises ou en dirhams convertibles une dotation dans la limite de 200.000 dirhams pour le règlement par carte de paiement internationale de leurs importations de services liées à leurs activités.

Cette instruction générale intègre un ensemble de dispositions orientées dans une large mesure vers l'instauration de la confiance, l'amélioration du climat des affaires et la contribution à l'effort de relance de l'économie nationale en offrant plus de flexibilité réglementaire, en parfaite concertation avec les différents partenaires. Les nouvelles mesures introduites par l'IGOC-2022 visent à encourager l'acte d'exporter et d'investir, à accompagner les opérateurs économiques, à donner une forte impulsion au développement des start-up et à garantir aux personnes physiques un meilleur accès aux devises étrangères.

La structure des exportations marocaines quasi intacte à fin novembre 2021



Les phosphates et dérivés, l'automobile, l'agriculture et l'agroalimentaire ainsi que le textile et cuir demeurent au sommet des exportations marocaines à fin novembre 2021, selon les derniers chiffres de l'Office des changes.

Une analyse rapide de la structure des exportations marocaines montre, en effet, que ces produits sont restés au sommet

des exportations au terme des onze premiers mois de l'année qui vient de s'écouler.

En hausse de 51,9% à fin novembre 2021, soit +23.64MMDH par rapport à la même période de l'année précédente, les ventes des phosphates et dérivés ont atteint 69.19MMDH au lieu de 45.55MMDH enregistrés au cours de la même période de l'année 2020.

Dans son bulletin des indicateurs des échanges extérieurs du mois de novembre rendu public récemment, l'Office explique que «cette évolution fait suite à l'augmentation des ventes des engrais naturels et chimiques (+14.73 MMDH) due à l'effet prix en hausse de 65,4% (4.595 DH/T à fin novembre 2021 contre 2.779 DH/T à fin novembre 2020)».

Après analyse, il ressort que les quantités exportées de ce produit ont connu une baisse de 8,6% au onzième mois de l'année précédente.

En se situant à 75.08MMDH à fin novembre 2021 contre 66.55 MMDH à la même période de l'année précédente, les exportations du secteur automobile

ont, pour leur part, enregistré un accroissement de 12,8% correspondant à +8.52MMDH.

Cette évolution est due à la hausse des ventes du segment de la construction qui ont progressé de +26,2% (+7.07MMDH), selon les explications de l'Office des changes qui fait état, en revanche, d'une légère baisse de 1,1% (-253MMDH) des ventes du segment du câblage.

Soulignons toutefois l'accroissement du nombre de voitures de tourisme exportées qui a bondi de 12,8% pour atteindre 317.068 voitures vendues à fin novembre 2021 contre 281.134 au terme de la même période de l'année 2020.

Soutenues par une hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire de 3.36MMDH et celles de «Agriculture, sylviculture, chasse» de 2.27MMDH, les exportations du secteur «Agriculture et agroalimentaire» se sont, pour leur part, accrues de 10,2% (+5.83MMDH). Selon les données recueillies, elles ont atteint 62.90MMDH à fin novembre 2021 contre 57.06MMDH un an auparavant.

L'analyse des données mon-

tre toutefois que «la part des ventes de ce secteur dans le total des exportations perd 2,3 points se situant à 21,5% à fin novembre 2021 contre 23,8% à fin novembre 2020», a fait remarquer l'Office des changes dans son bulletin.

Quatrième secteur exportateur à fin novembre 2021, les ventes du secteur textile et cuir se sont hissées à 33.49MMDH contre 27.74MMDH à fin novembre 2020. Ce qui représente un accroissement de +20,7% correspondant à +5.74MMDH.

La hausse des exportations des vêtements confectionnés (+4.08MMDH), des articles de bonneterie (+1.569MMDH) et dans une moindre mesure des chaussures (+181MMDH) explique cette évolution, selon l'Office des changes.

Au terme du mois de novembre 2021, l'Office des changes note que les exportations de marchandises se sont situées dans leur ensemble à 293.15MMDH contre 239.37MMDH un an auparavant, soit une hausse de 22,5% (+53.77MMDH).

Alain Bouthy



Phosphates et dérivés, automobile, agriculture, agroalimentaire et textile restent au sommet des exportations

La dette extérieure publique à 376,5 MMDH à fin septembre dernier



L'encours de la dette extérieure publique du Maroc s'est établi à 376,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2021, selon la Direction du Trésor et des Finances extérieures (DTFE).

Cette dette est répartie sur le Trésor (201 MMDH) et les autres emprunteurs publics (175,5 MMDH), précise la DTFE dans son bulletin des statistiques de la dette extérieure publique à fin septembre 2021. Durant les neuf premiers mois de l'année 2021,

les tirages sur emprunts extérieurs publics ont porté sur un volume global de 34,3 MMDH, dont 14,2 MMDH mobilisés par le Trésor (9,2 MMDH pour les appuis aux réformes, 3,8 MMDH au titre des mesures d'atténuation des impacts de la pandémie de la Covid-19 et 1,2 MMDH pour les projets du budget) et 20,1 MMDH au profit des projets des Établissements et Entreprises Publiques (EEP), Collectivités Territoriales (CT) et Institutions d'Utilité Publique (IUP).

À fin septembre 2021, le service de la dette extérieure publique s'est élevé à 29,2 MMDH (10 MMDH ont été réglés par le Trésor et 19,2 MMDH par les autres emprunteurs publics).

Par devise, la dette extérieure publique a été dominée par l'euro (59,3%), alors que le dollar américain a représenté 31,5% et le yen japonais 2,7%, précise la DTFE, ajoutant que la part de la dette à taux d'intérêt fixe s'est élevée à 75% contre 25% à taux variable.

Hausse de l'encours du crédit bancaire à 965,3 MMDH

L'encours du crédit bancaire s'est établi à 965,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2021, en hausse annuelle de 2,8%, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Dans le détail, le crédit bancaire aux agents non financiers a progressé de 4,1% à 845,4 MMDH, alors que celui aux agents financiers a reculé de 5% à 120 MMDH, ressort-il du tableau de bord "crédits-dépôts bancaires" de BAM.

L'augmentation annuelle de 4% à 402,3 MMDH des crédits aux entreprises non financières privées recouvre une hausse de 9,7% des facilités de trésorerie et de 1,8% des prêts à l'équipement, ainsi qu'une baisse de 7,3% des prêts immobiliers, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la Banque centrale rappelle que son enquête de conjoncture indique que l'accès au financement, au T3-2021,



a été jugé normal par 89% des entreprises industrielles, avec un coût du crédit en stagnation.

Selon les résultats de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit disponibles au T3-2021, les banques auraient maintenu inchangés les critères d'octroi des crédits aux entreprises toutes tailles confondues et pour tous les objets de crédit à l'exception des prêts à la promotion immobilière où ils auraient été légèrement durcis.

Par taille d'entreprise, ils auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les très petites,

petites et moyennes entreprises (TPME) que pour les grandes entreprises (GE). Pour la demande, elle aurait enregistré une hausse aussi bien pour les GE que pour les TPME. Par objet, elle aurait marqué un accroissement pour les prêts de trésorerie, une baisse pour les crédits à l'équipement et une stagnation pour ceux à la promotion immobilière.

Au T3-2021, les taux appliqués aux nouveaux crédits ressortent en hausse, d'un trimestre à l'autre, de 13 points de base (pbs) à 4,17%. Par taille d'entre-

prise, elles ont augmenté de 12 pbs à 3,83% pour les GE et de 15 pbs à 4,98% pour les TPME.

En outre, BAM fait savoir qu'à fin novembre 2021, les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5%, traduisant essentiellement une augmentation de 5,3% des prêts à l'habitat.

Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 15,5 MMDH, après 10,7 MMDH une année auparavant.

Au T3-2021, les banques déclarent un durcissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour les crédits à la consommation. Pour la demande, elle aurait connu une stagnation, recouvrant une hausse pour les prêts à la consommation et une baisse pour ceux à l'habitat.

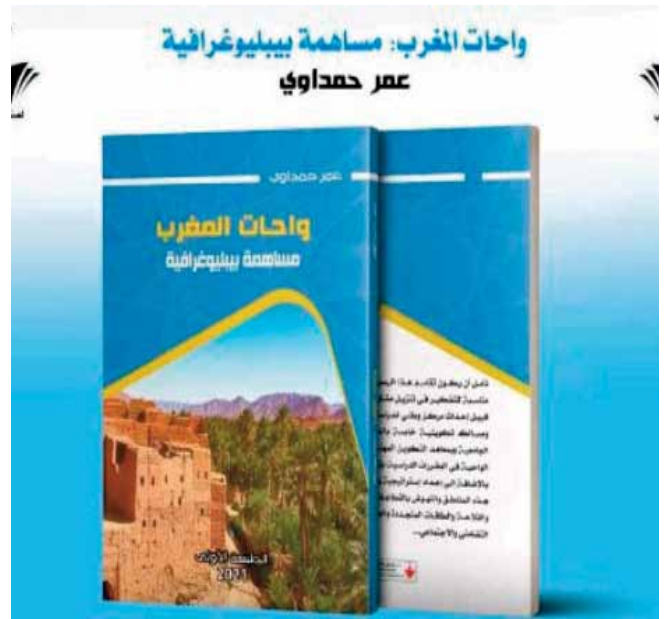
Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T3-2021, en baisse de 2 pbs à 4,24% pour les crédits à l'habitat et de 13 pbs à 6,51% pour ceux à la consommation.



Le crédit bancaire aux agents non financiers a progressé de 4,1% à 845,4 MMDH

“Oasis du Maroc, une contribution bibliographique”

Nouvelle publication du chercheur Omar Hamdaoui



“Oasis du Maroc, une contribution bibliographique” est l’intitulé d’un ouvrage du chercheur Omar Hamdaoui, paru récemment aux éditions Dar Al Basma.

Ce livre (207 pages-format moyen) regroupe des ouvrages édités par un ou plusieurs auteurs, des traductions en arabe de publications et recherches étrangères, des manuscrits authentiques, des travaux de conférences et journées d’études, ainsi que des guides conçus par des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des monographies locales et régionales ou encore des thèses universitaires.

Les sujets traités dans cet ouvrage concernent les domaines de l’histoire, la géographie, la sociologie, l’anthro-

pologie, les traductions, les biographies et autobiographies, les sommaires, les voyages touristiques et scientifiques, la littérature, les arts populaires ainsi que les fictions historiques qui s’inspirent des oasis.

La première partie de l’ouvrage se décline en trois chapitres: le premier est réservé à l’histoire, la géographie et la sociologie, le second aux traductions et aux voyages alors que le troisième est consacré à la littérature et arts populaires. La région de Draâ-Tafilalet arrive au début de chaque chapitre, suivie par la province de Figuig, la région de Guelmim Oued Noun et la province de Tata. Un ordonnancement établi dans le but de faciliter l’accès à l’information aux chercheurs.

La deuxième partie de l’ouvrage,

réservée aux thèses universitaires, se décline également en trois chapitres. Le premier est consacré à la région de Tafilalet, le deuxième à la région de Draâ (Tinghir, Ouarzazate et Zagora), Figuig et Tata alors que le troisième chapitre concerne la région de Guelmim Oued Noun.

En annexe de ce travail bibliographique, l’auteur donne à consulter une collection de livres sur les oasis concernant notamment les constructions typiques en terre crue (ksours, kasbahs, citadelles et entrepôts collectifs), les monuments et gravures rupestres, les météorites ou encore les traditions et arts folkloriques.

Dans la préface de l’ouvrage, on note que “les oasis marocaines, de par leurs spécificités géographiques et his-

toriques, leur patrimoine et leur extraordinaire diversité humaine et culturelle ainsi que leurs changements climatiques, représentent une riche matière à réflexion pour les chercheurs, les écrivains, les explorateurs et autres professionnels des médias et du cinéma. Ce qui contribue largement au foisonnement des créations et des études ainsi que des récits de voyage ayant pour thème la vie dans les oasis”.

Et l’auteur de la préface de souligner “l’importance de ce travail bibliographique qui cherche à mettre à la disposition des chercheurs un nombre important de textes sur les oasis. Une manière de valoriser les écrits sur le sujet et aussi de faciliter l’accès à cet univers”.

Les Grammy Awards reportés, le festival de Sundance 100% virtuel

Le variant Omicron se diffuse comme une rainée de poudre et a rattrapé mercredi deux grands événements culturels américains: les Grammy Awards, qui reportent sine die leur cérémonie de remise des prix, et le festival du film de Sundance qui s’est résolu à une formule 100% virtuelle.

Invoquant les “incertitudes qui entourent le variant Omicron”, l’Académie du disque qui organise les Grammy Awards a estimé que le maintien du spectacle prévu le 31 janvier à Los Angeles “comporte tout simplement trop de risques”.

Une nouvelle date pour cette soirée réunissant traditionnellement des centaines d’artistes sera annoncée “prochainement”, précise le communiqué. Les organisateurs du festival de Sundance qui devait s’ouvrir le 20 janvier dans l’Utah (ouest) ont eux aussi dû céder devant les “taux de transmission étonnamment élevés du variant Omicron”, renonçant à tous les événements prévus en chair et en os.

Le festival se déroulera donc encore “cette année en ligne”, déplorent-ils, regrettant de ne pouvoir mettre en oeuvre “l’expérience hybride” qu’ils avaient préparée, précisément en tenant compte de ce nouveau variant du co-

ronavirus. Omicron est devenu le variant de Covid-19 ultra-majoritaire aux Etats-Unis, où plus d’un million de nouveaux cas de contamination ont été enregistrés en 24 heures lundi dernier, un record.

Bien plus contagieuse que les précédentes,

cette mutation semble entraîner des cas généralement moins sévères, mais aboutit malgré tout à une hausse des absences pour maladie, provoquant des dysfonctionnements dans de nombreux secteurs, notamment celui de la santé.



“La santé et la sécurité des membres de la communauté musicale, du public et des centaines de personnes qui travaillent sans relâche pour produire notre spectacle restent notre priorité numéro un”, fait valoir l’Académie du disque.

Les organisateurs du festival de Sundance affichent le même état d’esprit: “Nous ne croyons pas sûr ni même faisable de rassembler des milliers d’artistes, de spectateurs, d’employés, de bénévoles et de partenaires du monde entier pour onze jours de festival tandis que les communautés débordées peinent à fournir les services essentiels”.

Les nominations des Grammy Awards ont fait cette année la part belle à la diversité et à la jeunesse, comme Justin Bieber, Olivia Rodrigo ou la rappeuse Doja Cat, avec en tête Jon Batiste, jazzman pianiste afro-américain de 35 ans et ses onze nominations.

L’an dernier, la soirée de gala des Grammy avait déjà dû être reportée en raison du coronavirus, mais s’était finalement adaptée aux exigences sanitaires - tests et distanciation sociale - pour produire un show particulièrement bien adapté à la retransmission télévisée, riche en performances spectaculaires.

Les spectateurs de retour pour la parade de l'Épiphanie à Madrid

Des milliers de spectateurs se sont de nouveau massés dans les rues de Madrid mercredi pour assister à la parade de l'Épiphanie célébrant l'arrivée des trois Rois Mages, le spectacle ayant été privé de public l'année dernière à cause de l'épidémie de Covid-19.

Cette année, la mairie de Madrid a tenté de limiter à 7.000 le nombre de spectateurs qui ont réussi à obtenir des billets gratuits en ligne, mais de nombreuses autres personnes se joignent à la foule le long du parcours de trois kilomètres en dépit d'averses. Contrairement à la tradition, aucune friandise n'a été lancée aux spectateurs pour éviter qu'ils n'entrent en contact étroit les uns avec les autres en essayant de les attraper.

Les familles accompagnées d'enfant se pressent habituellement sur les parcours de la parade pour admirer les chars décorés transportant les Rois Mages qui d'après la tradition ont apporté des offrandes à l'enfant Jésus. Le défilé cette année a permis aux spectateurs d'admirer un éléphant mécanique géant, des chameaux vivants et des acrobates, avant le feu d'artifice final.

En 2021, la cérémonie à Madrid, à laquelle aucun spectateur n'avait été admis, avait été retransmise à la télévision. Ailleurs en Espagne, les trois rois sont arrivés par bateau au port de Barcelone sur la Méditerranée, conformément à la tradition mais en l'absence du public, tandis qu'à Saint Sébastien



(nord), une parade plus petite a été organisée sur un plus long parcours pour éviter les attroupements serrés.

Les cadeaux de Noël sont traditionnellement offerts en Espagne et dans de nombreux pays d'Amérique la-

tine le 6 janvier, date à laquelle les catholiques fêtent l'Épiphanie, la visite des trois Rois Mages à l'enfant Jésus.

L'Espagne a enregistré près de 7 millions de cas de Covid-19 et près de 90.000 décès.

Bouillon de culture

Décès de Maha

Abou Aouf

L'actrice égyptienne Maha Abou Aouf est décédée jeudi, à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie.

Le Syndicat des professions dramatiques a indiqué que la défunte s'est éteinte dans un hôpital du Caire, des suites d'un cancer, notant qu'elle sera enterrée dans la mi-journée après les prières d'Ad-Dohr et du mort dans la mosquée Al-Rahman Al-Rahim dans le quartier de Nasr City au Caire.

Née en novembre 1956, Maha Abou Aouf fait partie d'une famille d'artistes. Elle est la fille du compositeur Ahmed Shafiq Abou Aouf, et la sœur de feu Ezzat Abou Aouf, qui a formé avec elle et ses sœurs Mona, Mervat et Manal le quatuor 4M à la fin des années 70.

Carnaval

Le carnaval de Nice (France), annulé l'année dernière à cause de la situation pandémique, aura bel et bien lieu en 2022, du 11 au 27 février, a annoncé mardi le maire de la ville, Christian Estrosi.

"Vu la situation sanitaire, nous n'aurons pas forcément une édition telle que nous l'avons connue", a néanmoins admis M. Estrosi.

Il a précisé qu'il ne prendrait "aucun risque majeur" pour cet événement qui rassemble entre 100.000 à 200.000 spectateurs par édition et génère plus de 30 millions d'euros de retombées économiques, plus de 1.800 emplois directs pour un budget de 6 millions d'euros.

"Nous devons faire preuve d'adaptation et d'agilité en fonction de ce que seront les conditions", a ajouté le maire.

Pour assister à cette manifestation festive qui se tient depuis 1879 à grand renfort de chars et de caricatures géantes, les spectateurs devront "naturellement" présenter un pass sanitaire, a insisté M. Estrosi.

Rita Moreno en route pour un nouvel Oscar à 90 ans ?

Rita Moreno aura hésité pendant près d'un an avant d'accepter un documentaire retraçant sa carrière. Lorsqu'elle a vu ce film pour la première fois, elle a crié à sa fille:



"Quelle sacrée vie j'ai eue!"

La superstar portoricaine, révélée par "West Side Story" au tout début des années 60, a plus de 70 ans de métier. Et elle fait partie des 17 artistes du club très fermé des "EGOT", réservé à ceux ayant réussi le grand chelem des prix artistiques américains: Emmy Award (télévision), Grammy Award (musique), Oscar (cinéma) et Tony Award (théâtre).

Seule femme latino-américaine dans ce groupe prestigieux, Rita Moreno a dû se battre contre le racisme et les abus sexuels à Hollywood bien avant le mouvement #MeToo, vivant au passage une relation tumultueuse avec Marlon Brando.

Son parcours bien rempli est au cœur du documentaire "Rita Moreno, l'histoire de celle qui a osé", disponible depuis le 3 janvier en France en vidéo à la demande.

A 90 ans, elle est de nouveau sous le feu des projecteurs avec le remake de "West Side Story". Le film d'origine lui avait valu un Oscar pour son interprétation d'Anita. Elle a de bonnes chances de briguer prochainement une seconde statuette dorée avec la relecture de ce film emblématique par Steven Spielberg, grâce au rôle de Valentina créé sur mesure pour elle.

C'est Ariana DeBose qui reprend le rôle d'Anita, et qui pourrait elle aussi être le mois prochain sur la liste des nominations pour l'Oscar du meilleur second rôle féminin. Les deux femmes sont déjà concurrentes pour les Critics Choice Awards et les Golden Globes, où elles ont été sélectionnées dans la même catégorie.

Évoquant une scène dans laquelle Valentina sauve Anita d'une agression sexuelle, Rita Moreno confie à l'AFP que

"c'était très difficile pour (elle)". "C'était surréaliste, très étrange. Difficile et passionnant". "Mon cerveau me disait +non, non, ce n'est pas Anita. Anita, c'est toi!+"

L'actrice est née à Porto Rico en décembre 1931. Elle a émigré avec sa mère à New York alors qu'elle n'avait que cinq ans, s'ouvrant dès l'adolescence les portes du monde du spectacle grâce à ses talents de danseuse. "A l'époque, il n'y avait aucun modèle auquel s'identifier pour des filles comme moi", se souvient Rita Moreno, qui jettera donc son dévolu sur Elizabeth Taylor.

Dès l'âge de treize ans, elle fait ses débuts à Broadway et passe rapidement au cinéma, où elle reste cantonnée dans des rôles stéréotypés liés à son origine hispanique. Même son Oscar pour "West Side Story", où sa peau avait été artificiellement brunie au maquillage, ne suffira pas à dissiper ce cliché.

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه و الغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للجهة الشمالية الشرقية
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Nord-Est

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 08/2021/DREFLCD-NE du 01/02/2022**

Le Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est à Taza porte à la connaissance du public que les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Le reste sans changement

N°088/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني ملال خنيفرة
عمالة و إقليم أزيلال
الجماعة الترابية لأزيلال

إعلان بإيداع

ينهى إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة القطاع الشمال الغربي لمدينة أزيلال قد تم إيداعه بمقر الجماعة الترابية لأزيلال وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا تبتدئ من 18 يناير 2022 إلى غاية 18 فبراير 2022 وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N°093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 35/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°35/2021 prévue le 14 janvier 2022 à 11h 00 (onze heure) du matin pour objet:

Etude de construction d'un OA et accès sur oued tassaout entre Boya Omar et Choara -Province d'El Kelaa Des Sraghna-

A été reportée au 20/01/2022 à 11h du matin et rectifié:

*Le RC connait des modifications.

N°092/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
الجماعة الترابية افريجة

رقم.....

**إعلان عن امتحان الكفاءة المهنية
لفائدة موظفي جماعة افريجة**

✓ بإذنا على قرار رئيس مجلس جماعة افريجة رقم 01/2022 القاضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية المعلم 7.

تنظم الجماعة الترابية لفريجة يوم **2022/02/05** امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المنتمين لميزانية الجماعة المتوفرين على أقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وذلك وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحانات	عدد المناصب المتبارى بشأنها	إيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من إطار أو الدرجة الختمة الفعلية بهذه الصفة	يحدد عدد المناصب المتبارى في شأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية	تودع الترشيحات بمكتب الضبط لجماعة افريجة في اجل أقصاه 2022/02/03

N°089/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 31/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°31/2021 prévue le 10 janvier 2022 à 10h 00 (dix heure) du matin pour objet:

Etude de protection des ouvrages d'art suivants :

- OA sur Oued Ghdad au PK 34+840 de la RR210
- OA sur Oued Tassout au PK 351+200 de la RN8
- OA sur Oued Lakhder au lieu dit Cheghuaghua au PK 2+100 de la route NC reliant la RP2135 et la RP2137

-Province d'El Kelaa des Sraghna-

A été reportée au 18/01/2022 à 10h du matin et rectifié:

*Le RC connait des modifications.

N°090/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 34/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°34/2021 prévue le 14 janvier 2022 à 10h 00 (dix heure) du matin pour objet:

Etude de construction d'un OA et accès sur oued tassaout entre Dzouz et Ouargui Province d'El Kelaa Des Sraghna

A été reportée au 20/01/2022 à 10h du matin et rectifié:

*Le RC connait des modifications.

N°091/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques &
Fiscaux
TEST NDT SARL
Aux termes d'un acte SSP
du 13/12/2021:
L'Assemblée Générale des
associés décide de transférer
le siège social de
ZONE INDUSTRIELLE
SUD OUEST N°265 - MO-
HAMMEDIA à LOTISSE-
MENT EL MASSIRA F B
29 ETAGE 2 -MOHAM-
MEDIA.
Dépôt légal : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du tribunal de Mo-
hammedia le 03/01/2022
sous les N°04.

N° 095/PA

MOS RENOVA TRAV
I- Aux termes d'un acte
SSP en date du
03/12/2021, a Mohamme-
dia l'associé gérant
unique a décidé ce qui
suit:
• Le Transfert du siège so-
cial de la société MOS
RENOVA TRAV SARL au
DE RB CASTOR BLOC
2 N°21 MOHAMMEDIA à
32 LOT MOUMEN MO-
HAMMEDIA.
II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au Secrétariat greffe
du Tribunal de Première
Instance de Mohammedia
le 04/01/2022, sous le
n°12.

N° 096/PA

« SOCIÉTÉ TOPO
CENTRE » SARL
En date du 08/11/2021, le
gérant de ladite Société
« TOPO CENTRE » SARL,
Au Capital de 1.000.000,00
DH dont le Siège Social est
à Casablanca, 192 bd Med
Bouziane, Résidence Aya,
cité Salama 3, a décidé :
1) de transférer le siège so-
cial de ladite société de Ca-
sablanca, 192 bd Mohamed
Bouziane, résidence aya,
cité salama 3, à la rési-
dence Taouzer, entrée E
imm 03
appt 02 rdc, Ain chock,
même ville.
2) de modifier l'article 04
des Statuts
Le dépôt légal a été effec-
tué au Greffe du Tribu-
nal de Commerce de Casa-
blanca en date du
27/12/2021 sous
N°806130.

N° 097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF : 40/2022
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2022CBG
Le 31 JANVIER
2022 à 11h30 sera procédé
au siège de la commune de
BENGUERIR (salle de
Réunion) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fre ouvert N°04/2022
pour:
L'AFFERMAGE DE
L'AIRE AUX BESTIAUX
DU SOUK HEBDOMA-
DAIRE « THLATHE DE
BEN GUERIR » AU TITRE
DE L'EXERCICE 2022*
- DU 01/02/2022 AU

31/12/2022
LE COUT ESTIMATIF EST
DE 4.400.000,00DH (QUA-
TRE MILLION QUATRE
CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
service des R.F, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chéspublics.gov.ma).
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau d'ordre de la com-
mune.
• Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception.
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offre au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des Marchés publics.
Les dossiers de candida-
ture doivent comprendre
les pièces conformes à
celles prévues aux articles
27, 29 et 31 du décret
n°2.12.349 du 08 journa-
le 1434 (20 Mars 2013) fixant
les conditions et les formes
de passation des marchés
publics ainsi que certaines
règles relatives à leur ges-
tion et à leur contrôle à sa-
voir :

I - DOSSIER ADMINIS-
TRATIF :
- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justi-
fiantes les pouvoirs confé-
rent à la personne agissant
au nom du
Concurrent.
- L'attestation ou copie
délivrée depuis moins
d'un an par l'administra-
tion compétente
du lieu d'imposition certi-
fiant que le concurrent est
en situation fiscale réguli-
ère.
- Copie de cahiers des
charges (CPS) signé et pa-
raphe.
- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un
an par la CNSCertifiant
que le
Concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.
- Le récépissé du caution-
nement provisoire ou l'at-
testation de la caution
personnelle et
solidaire en tenant lieu
fixée à : 150.000,00 DH
(CENT CINQUANTE
MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatricu-
lation au registre du
commerce.
- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE:
- une note indiquant les
moyens humains et tech-
niques du concurrent, le
lieu la date la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées ou à
l'exécution desquelles il a
participé.
III-DOSSIER FINANCIER:
- Acte d'engagement du
concurrent.

N° 098/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE(ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionne-
ment et Marchés

Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
57/DAM/S/2021
à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvision-
nement et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Assistance technique
pour le projet de l'inven-
taire rapproché du patri-
moine ONEE-Branche Eau
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
3.616.800,00 DH TTC.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
36.200,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
https://www.marchespu-
blics.gov.ma/.

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse
suivante :
Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse
: Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 01
Février 2022 à 10:00 (heure
locale) au Salle d'ouverture
de l'Immeuble G à
l'adresse : Avenue Moha-
med Belhassan El Ouaz-
zani - Rabat.
L'ouverture des envel-
loppes sera fait en un seul
temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, prière de
contacter l'entité d'achat
Division Achats Indus-
triels Spécifiques et de
Support de la Direction
Approvisionnement et
Marchés à l'adresse : Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220 -
Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branches Eau à
l'adresse :
http://www.onep.ma (Espace
entreprise - rubrique
Achats)Page 1 de 1

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 16.800,00 MAD
- Lot 2 : 20.200,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le

site internet des achats de
l'ONEE-Branches Eau à
l'adresse :
http://www.onep.ma (Espace
entreprise - rubrique
Achats)

N° 099/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionne-
ment et Marchés Avis
d'Appel d'offres Ouvert
N° : 58/DAM/S/2021
à plusieurs lots
Séance Publique


La Direction Approvision-
nement et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Fourniture de Chlorure
Ferrique
- Lot 1 : Direction Régio-
nale de Khouribga
- Lot 2 : Direction Régio-
nale de Tanger
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
- Lot 1 : 1.680.000,00 DH
TTC
- Lot 2 : 2.016.000,00 DH
TTC.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 16.800,00 MAD
- Lot 2 : 20.200,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le

portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
https://www.marchespu-
blics.gov.ma/ . Le dossier
de consultation peut être
retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13 Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuitement
aux candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit envoyé par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse
: Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit remis au président
de la commission
d'appel d'offres en début
de la séance publique
d'ouverture des plis.
Les échantillons exigés
doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date

et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 01
Février 2022 à 09:00 (heure
locale) au Salle d'ouverture
de l'Immeuble G à
l'adresse : Avenue Moha-
med Belhassan El Ouaz-
zani - Rabat.
L'ouverture des envel-
loppes sera fait en un seul
temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, prière de
contacter l'entité d'achat
Division Achats Indus-
triels Spécifiques et de
Support de la Direction
Approvisionnement et
Marchés à l'adresse : Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220 -
Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branches Eau à
l'adresse :
http://www.onep.ma (Espace
entreprise - rubrique
Achats)Page 1 de 1

N° 100/PC

<p>المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات</p>	
<p>المعهد الوطني للبريد والمواصلات</p>	 <p>INPT المعهد الوطني للبريد والمواصلات NATIONAL INSTITUTE OF POSTS AND TELECOMMUNICATIONS</p>
<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°22/2021/INPT</p>	
<p>Le Lundi 31 Janvier 2022 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :</p>	
<p>Achat de fournitures de bureau et consommables informatiques pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, cet appel d'offres est réparti en deux lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot n°1 : fourniture et livraison des fournitures de bureau. - Lot n°2 : fourniture et livraison de consommables informatiques. 	
<p>Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.</p>	
<p>Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).</p>	
<p>Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.</p>	
<p>L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée pour chaque lot à la somme de :</p>	
<p>Lot n°1 : Estimation du Montant Annuel minimum en dirhams TTC : cent quarante-quatre mille sept cent cinquante dirhams soixante centimes toutes taxes comprises (144.750,00 DH/TTC). Estimation du Montant Annuel maximum en dirhams TTC : deux cents quatre-vingt-neuf mille cinq cent un dirhams vingt centimes toutes taxes comprises (289.501,20 DH/TTC).</p>	
<p>Lot n°2 : Estimation du Montant Annuel minimum en dirhams TTC : cent quarante mille sept cent quatre-vingt-dix dirhams toutes taxes comprises (140.790,00 DH/TTC). Estimation du Montant Annuel maximum en dirhams TTC : deux cents soixante-treize mille quatre cent vingt dirhams toutes taxes comprises (273.420,00 DH/TTC).</p>	
<p>Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.</p>	
<p>Les concurrents peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit déposés contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. 	
<p>Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.</p>	
<p>N°011/PC</p>	

ROYAUME DU MAROC
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'estimation du coût des travaux de l'appel d'offres n°48/2021 du 26/01/2022 à 10 h relatif à la réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK16+000 AU PK 31+845. Province de Taza, publié au journal Libération le 29 Décembre 2021 sous n° 9503, est de Neuf Cent Trente Neuf Mille Quatre Cent Quatre Vingt Douze Dirhams (939 492,00) au lieu de Neuf Cent Quatorze Mille Deux Cent Quatre Vingt Douze Dirhams (914 292,00)

N°103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022

Le 01/02/2022 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Inspection des ouvrages d'art du réseau routier et la mise à jour de la base de données des ouvrages d'art gérés par la direction provinciale de l'équipement et de l'eau de Tiznit (Programme 2021).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 500.00dhs (Six mille cinq cent dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 452 880.00 Dhs (Quatre cent cinquante-deux mille huit cent quatre-vingts Dhs et 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Le certificat de qualification et de classification relatif au domaine d'activité :

Activité	Qualification	Catégorie
EL : Expertise de laboratoire	EL.5 et EL.6	1

- Pour les entreprises non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°104/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
PACHALIK IM. MARMOUCHA
COMMUNE IM. MARMOUCHA

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRETEMENT DE TROIS TECHNICIENS

4^{ème} GRADE

SPECIALITE : INFORMATIQUE- ELECTRICITE

La commune Imouzzer Marmoucha organisera le 05/03/2022 .un concours pour le recrutement de Trois techniciens 4ème grade spécialité : Informatique et Electricité

Ce concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité Marocaine .
- Agés de 18 ans à 40 ans .
- Titulaires d'un diplôme de Technicien ,Informatique. Electricité .délivré par l'un des établissements de Formation Professionnelles créés conformément au Décret n°2.12.90 du 8 jourmada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété , justifiant des capacités physiques pour exercer les fonctions liés au poste mis en compétition.

Sept pour cent (7%) des postes seront réservés aux personnes handicapées et 25% aux personnes ayant la qualité de résistant , pupille de la nation ,ou ancien combattant .

Dossier de candidature :

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Président de la commune d'Imouzzer Marmoucha mentionnant le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, spécialité et signature du candidat.
- 2- 01 copie du diplôme de technicien demandé ou un diplôme reconnu équivalant conformément à la réglementation en vigueur, accompagnée de l'attestation d'équivalence le cas échéant.
- 3- 01 curriculum via du candidat.
- 4- 01 copie de la CIN.
- 5- Certificat ou document justifiant l'acquisition du candidat des compétences ou expériences dans la spécialité demandé
- 6- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.
- 7- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires).

NB :Le candidat qui sera déclaré admis à l'issue du concours devra compléter son dossier par les pièces administratives nécessaires conformément à la réglementation en vigueur.

Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au bureau des ressources humaines de la commune Imouzzer Marmoucha pendant les horaires administratifs ou envoyés par courrier recommandé au bureau précité. Le dernier délai étant le lundi 31Janvier2022à 16h30 mn .

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions requises ou arrivant hors délai ne sera pas recevable.

La liste des candidats admis à passer le concours et le lieu de l'examen seront publiés sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma

Epreuves du concours

Epreuve	sujet	durée	coefficient
Epreuve écrite	Une épreuve écrite liée à la spécialité demandée portant sur un ou plusieurs sujets au choix	03 heures	03
Epreuve Orale	Evaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liés au poste mis en compétition	30 min	03

N°105/PA

STIKKO TRANS SARL AU AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « STIKKO TRANS » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : Transport de marchandises pour le compte d'autrui ; Transport national et international de marchandises
Siège social : 75 RUE KARATCHI 4EME ETAGE CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital social: Cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr ATIFI ABDERRAZAK, titulaire de la C.L.N N°WA79651
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 04/01/2022 sous le n°527707 du Registre de Commerce.

N° 106/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA DAA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2022/GDE/BG

Le 31 Janvier 2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- Achat de Fourniture de Bureau, Papeterie
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante: www.marchespublic.gov.ma
Le montant du cautionnement provisoire est : Dix Mille Dirhams 10.000,00 DH.

L'estimation des couts des prestations est : Trois Cent Dix Huit Mille Six Cent Quatre Vingt et Un Dirhams (318 681.00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
-Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.

-Soit envoyer par courrier électronique.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général

de la province d'Essaouira, division des affaires administratives avant le 28 Janvier 2022 à 16H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus ou autres).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 107/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA DAA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2022/GDE/BG

Le 31/01/2022à11h00,il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :- Achat de produits d'impression

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante: www.marchespublic.gov.ma
Le montant du cautionnement provisoire est Cinq Mille Dirhams 5.000,00DH. L'estimation des couts des prestations est Deux Cent Quatre Mille Deux Cent Soixante Quatre Dirhams:204264.00 DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
-Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
-Soit envoyer par courrier électronique.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives avant le 28 Janvier 2022à 16H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus ou autres).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 108/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES

Division administrative, économique et financière SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01/2022(SEANCE PUBLIQUE)

Le 31/01/2022à 10heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 01/2022comme suit :

1. Locationdes parkings de la ville à partir du 01/02/2022 au 31/12/2022.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues duDécret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relativeaux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer au portail des offres publics .

A/ Le dossier Administratif comprend :
a) La déclaration sur l'honneur
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu
La caution provisoireest fixée comme suit :
Objet du Marché

1) Location des parking de la ville10.000,00 dhs
• Prix estimatif ... 380.000,00 dhs annuellement

B) Le dossier Technique

comprend :
1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les béné-

ficiaries publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
C) Le dossier financier comprend :
Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent
NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.
<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 109/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION

DES SERVICES Division administrative, économique et financière SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2022 (SEANCEPUBLIQUE)

Le 31Janvier 2022à 10h 30min, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 02/2022comme suit :

1. Location des panneaux-publicitaires, à partir du 01/02/2022 au 31/01/2027
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues duDécret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer au portail des offres publics .

A/ Le dossier Administratif comprend :
a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu
La caution provisoireest fixée comme suit :

Objet du Marché

1) Location des panneaux publicitaires 30.000,00 Dhs
• Prix estimatif ... 500.000,00dhs annuellement

B) Le dossier Technique

comprend :
1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :
Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.
<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 110/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION

DES SERVICES Division administrative, économique et financière SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2022 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 31Janvier 2022à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 03/2022comme suit :

1. Location de l'abattoir communal, à partir du 01/04/2022 au 31/12/2024.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer au portail des offres publics .

A/ Le dossier Administratif

comprend :
a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :
Objet du Marché

1) Location de l'abattoir communal 100.000,00 Dhs
• Prix estimatif ... 1.200.000,00 dhs annuellement

B) Le dossier Technique

comprend :
1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier

comprend :
Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.
<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 111/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
NTH SERVICE SURVEIL-
LANCE SARL AU
R.C. : 527459
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 29 Novembre 2021, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: NTH SERVICE SURVEIL-LANCE

2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA 3Activité : ENTREPRENEUR DE SURVEILLANCE ET DE GARDEIENNAGE

4-Capital : Mr ABDERAZAK NTHELA fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance: Mr ABDERAZAK NTHELA, gérant unique pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 806574 le 30/12/2021
N° 112/PA

EQUIPROTEC MAROC SARL AU

Société à responsabilité limitée à associe unique

Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: N 72-74 RUE 55 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCC-CASABLANCA R.C. : 296007
AVIS DE

MODIFICATION

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1- AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL: MME JAMILA SAIDI associée unique de la société EQUIPROTEC MAROC, décide d'augmenter le capital social pour le porter à HUIT CENT MILLE (800.000) dirhams par incorporation du report à nouveau créditeur, d'une somme de 700.000 dirhams correspondant à 7000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, entièrement détenues par MME JAMILA SAIDI.

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 05/01/2022 sous le numéro 807300

N° 113/PA

BJJA

CONSTITUTION

1)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31/12/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

• Dénomination Sociale : «BJJA»
• Forme: SARL AU
Objet: Travaux de bâtiments, fonçage et assainissement, alimentation de l'eau potable et pose de conduite. Equipements de réfrigération et de climatisation Fabrication et commercialisation d'agglôs,

carrelage et tous matériaux de construction.

Siège social : NR 420 BLOC J MADINAT EL WAHDA LAAYOUNE.

Durée : 99 ans.

Capital social ; 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit:

Mme LALLA SOULMA BJIJA : 100 000,00 DH.
Total : 100 000,00 DH
Gérance : Mme. LALLA SOULMA BJIJA, gérant unique pour une durée illimitée.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au RC N° 39721 le 31-12-2021.

N° 114/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUEZZANE

CERCLE DE MOKRISSET CAIDAT BRIKCHA C.T. BRIKCHA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :01/2022

Le 31/01/2022 à 12 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la C.T BRIKCHA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

- n°01/2022 concernant LOCATION affermage de l'abattoir communal de Brikcha « sebt rhouna » pour la période du : 01/02/2022 au : 31/12/2022, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille dirhams (1000,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune BRIKCHA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www. Marchés publics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 Joumada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de BRIKCHA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2- 06 -388 précité à savoir:

• Dossier Administratif et technique comprenant:

1- La déclaration sur l'honneur ;

2- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

3- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;

4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

5- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant.

6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce. 7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.

• offre financière :

1- acte d'engagement

2- bordereau des prix estimatif

• NB : LE PRIX ESTIMATIF EST 20.000,00 DH par année

N° 115/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELE SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. / S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/FDR/2022 SEANCE PUBLIQUE

Le 01/02/2022 à 10 H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT BEN AZOU- CT AMERSID - CERCLE MIDELE - PROVINCE DE MIDELE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des

prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923,20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 116/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELE SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. / S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/FDR/2022 SEANCE PUBLIQUE

Le 01/02/2022 à 10 H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT ICHOU OU ALI - CT AMERSID - CERCLE MIDELE - PROVINCE DE MIDELE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 117/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELE SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. / S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/FDR/2022 SEANCE PUBLIQUE

Le 01/02/2022 à 11 H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIT TUGHACH - CT AIT AYACH- CERCLE MIDELE - PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des

de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 118/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELE SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. / S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/FDR/2022 SEANCE PUBLIQUE

Le 02/02/2022 à 10 H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR ASSAKAR - CT AIT AYACH- CERCLE MIDELE - PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923,20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 05/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 02/02/2022 à 10H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR BOUDRAA - CT AIT AYACH- CERCLE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 120/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 02/02/2022 à 11 H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR BOULAA LOUL - CT ZAIDA- CERCLE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 121/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 07/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 02/02/2022 à 11 H30 il sera procédé au siège de la

Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR GUERWOUAN - CT IZDEGCERCLE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 122/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 08/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 03/02/2022 à 10H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
AU DOUAR IGHZDIS -
CT BOUMIA- CERCLE
BOUMIA - PROVINCE
DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 123/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 09/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 03/02/2022 à 10H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 124/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 03/02/2022 à 11 H00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR QUALGH - CT ITZER- CERCLE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille neuf cent vingt-trois dirhams et 20 centimes TTC (227 923.20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 125/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/11/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " DELICES OUED ZEM" S.A.R.L.

Siège Social : 11 RUE HAMMOU ZAYANI OUED ZEM.

Associés unique : - Mr. SION MARCIANO, apporteur en numéraire 50000.00 DHS soit 500 Parts sociales.

- MME. MAJAL DAHAN, apporteur en numéraire 50000.00 DHS soit 500 Parts sociales

Objet : - RESTAURATION - CAFE - BAR

Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SION MARCIANO.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de oued zem sous le N°187 RC N°1133.

N° 126/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PORTÉE	PARÉE VENTILÉE	PARTIE DE BRIDGE	VENUS AU MONDE	MORTELE	CONNU ROUGE POURPRE	POIVRES	DÉFÉ- RENCE
NASEAU				ÉGÉRIE LETTRES DE TANGER			
VENGEAN- CE CORSE						CRACK PARTIE D'ALTO	
		CRISE DE LARMES					
DARON TANGIBLE			TÊTE DE LOUP GOULOT		GÂINE MAÎTRE CARRÉ		
DÉBUT DE GESTAT- ION		MER SUPER- IEURE				ROMAINS SAVOIR- FAIRE	
GRAND OURS	LETTRES DE MILOS		LA COULEUR DU CIEL BRISE		ARRÊT		
					LETTRES DE BARTHES CHANCE		À LA MODE CANOE
CHOÏSIE				CONSPUÉ MUSA		A L'ENVERS: PRÊT-À- MONTER	
BALAI	FANFARE NAVIRE					OTAN SODIUM	
		ADVERBE	CLAMAS LE BOUT DE LA LANGUE				POISSON OSSEUX RADIUM
CAVALIER					LIT AFRICAIN SOMMAIRE		
PLEIN DE SOI				PARKA			

Solution mots flechés d'hier

TELES- COPIER	E	EN ADOT	AVAIT	C	CHASSER EN SUSCITE	FRANCE ANNUV	D	BOULE EN ACTIVITE	PLONSE	B	MINUTE
COOP MONTE	M	A	C	H	I	N	A	T	I	O	N
BOUARD	B	O	U	I	B	O	U	I	O	A	
ASTR ET ANDRONT	O	C	A	T	E	B	A	M	I		
	T	U	M	U	L	T	U	E	U	X	A
FORME LES YOUX	T	O	L	E	R	E	B	O	N	D	
FRANS LE HANT	I	N	R	A	C	N	I	E			
	F	R	O	C	C	A	R	T	E	L	
PANAL ON	T	E	A	U	I	S					
PANON PAR LOIS	L	O	T	I	S	S	E	M	E	N	T
PRÉ- NOM	O	N	U	S	L	O	G	E	E		
DRILLER	G	I	C	L	E	R	S	N	E	O	N
FIN D'ANNEE	E	E	R	G	S	E	N	O			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Mille microns
- 2- Constellation – Douce substance
- 3- Très court – Est au courant
- 4- Division en deux parties égales
- 5- Etat d'Europe – Décodé
- 6- Après Washington – Fleurs d'oranger
- 7- Choisie – Epoque
- 8- Fouille – Précis
- 9- Plus secret – Possessif – Fin de forme
- 10- Capitaux

VERTICALEMENT

- 1- Langueur
- 2- Me rendrai – Rien! (Des ... !)
- 3- Plat – Tête de liste
- 4- Saint des Pyrénées – Pour un renvoi sans délai
- 5- Introduit
- 6- Coupant – Tout à l'anphi
- 7- Lança – Parai
- 8- Chatouillée
- 9- Note – Entendu – Pareil
- 10- Eссор - Localisés

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	U	R	A	N	O	S	C	O	P	E
2	N	E	N	E	S		E	T	A	T
3	I	V	E		T	A		A	I	R
4	V	E	T	U		S	P	I	R	E
5	E		H	E	R	B	E		E	N
6	R	A		L	U	E	U	R		N
7	S	T	R	E	S	S		A	L	E
8	I	R	E		E	T	A	L	E	R
9	T	E	T	S		E	L	E	V	A
10	E	S	S	O	R		I	S	I	S

Grilles de sudoku

Facile

6		1		8				
	8		4		5			
		4	7	1	5	8		
	4		8	6		1		
	3	6				9	8	
		5		3	2		7	
		9	3	7	6	4		
		3		8			9	
			9			7		3

Moyen

			8	7		2		5
7	2		1					
			6				7	4
						6	8	
	8	5				4	2	
	4	7						
8	3				7			
					1		9	2
9	4		5	8				

Difficile

4				9			6	
				6		3	8	
	2		5		1			
						7		
9	7						4	1
		8						
			4		6		5	
1	6			3				
5			8					2

Expert

			9			6		
				7		9		
1				3	4			8
		6			7		5	
9	1						8	4
	8		3			7		
2			4	5				3
		5		1				
		4			9			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	5	1	9	2	4	3	8	6
2	4	6	8	7	3	9	5	1
9	3	8	6	1	5	2	4	7
3	1	2	5	6	7	4	9	8
4	6	9	2	3	8	1	7	5
8	7	5	1	4	9	6	3	2
6	9	7	3	5	2	8	1	4
5	2	3	4	8	1	7	6	9
1	8	4	7	9	6	5	2	3

Moyen

7	8	2	9	1	5	6	3	4
9	6	1	3	8	4	2	7	5
3	5	4	2	7	6	1	9	8
2	4	8	7	6	3	9	5	1
1	7	9	5	4	2	3	8	6
6	3	5	1	9	8	7	4	2
8	9	3	4	2	1	5	6	7
5	2	6	8	3	7	4	1	9
4	1	7	6	5	9	8	2	3

Difficile

7	9	8	5	6	4	3	1	2
2	1	6	3	7	9	5	4	8
3	5	4	8	1	2	7	6	9
4	8	3	9	2	6	1	7	5
1	6	9	7	4	5	2	8	3
5	2	7	1	3	8	4	9	6
8	7	1	6	5	3	9	2	4
6	4	5	2	9	1	8	3	7
9	3	2	4	8	7	6	5	1

Expert

1	5	2	6	3	9	8	7	4
4	6	3	7	8	5	1	2	9
9	8	7	1	2	4	3	5	6
8	1	6	5	7	2	9	4	3
3	2	9	4	1	8	5	6	7
5	7	4	9	6	3	2	8	1
2	4	1	8	9	7	6	3	5
6	3	5	2	4	1	7	9	8
7	9	8	3	5	6	4	1	2

Sport



Éliminée de la course au Mondial, la Côte d'Ivoire veut retrouver ses lettres de noblesse au Cameroun

Après leur élimination de la course au Mondial de Qatar par les Lions indomptables du Cameroun, les Eléphants de Côte d'Ivoire veulent saisir leur présence à la CAN-2021 pour signer un retour en force au niveau continental et permettre à leur pays de retrouver ses lettres de noblesse et renouer avec sa mémorable victoire continentale en 2015.

La Côte d'Ivoire avait remporté à deux reprises la Coupe d'Afrique des nations (CAN), en 1992 et 2015, en battant à chaque fois le Ghana aux tirs au but. Au Cameroun, les Eléphants prendront part à leur neuvième phase finale consécutive.

Entraînée par le Français Patrice Beaumelle, l'équipe ivoirienne qui évoluera lors de cette 33ème CAN dans le groupe E composé de la Guinée Equatoriale, de la Sierra Leone et du tenant du titre l'Algérie, n'a qu'un seul objectif : Ramener un troisième titre continental à Abidjan.

L'équipe de Patrice Beaumelle dispose de tous les atouts pour relever ce challenge et remporter un troisième sacre ivoirien. A en croire certains médias sportifs, la Côte d'Ivoire dispose de l'un des plus beaux effectifs d'Afrique, avec une équipe mixte composée de stars et de jeunes joueurs prometteurs.

Le ministère ivoirien de la Promotion des sports et du Développement de l'économie sportive a appelé récemment à raviver la fibre patriotique pour faire la promotion de la Côte d'Ivoire qui est très attendue au



Cameroun, le pays organisateur de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

La directrice de la communication, de l'informatique et de la documentation, Lydie Yao Dogba, avait animé un point de presse le 27 décembre dernier pour s'expliquer sur la participation de la sélection nationale à cette grand-messe continentale du football où elle sera l'objet d'une grande attraction.

«Lors de cette compétition de la CAN 2021 au Cameroun, le monde entier aura un regard particulier sur la Côte d'Ivoire. D'abord parce que notre pays est très attendu sportivement grâce à la présence de joueurs vedettes dont regorge notre sélection nationale. Ensuite parce que c'est à

la Côte d'Ivoire que revient l'organisation de la prochaine CAN après celle du Cameroun», a relevé Mme Yao, citée par la presse locale.

Il convient de rappeler dans ce sens que le Conseil des ministres du 22 décembre 2021 avait adopté un montant de 4,24 milliards de francs CFA pour la préparation et la participation des Eléphants à cette compétition.

La préparation de la sélection nationale pour les phases finales de la CAN se déroule à Djeddah, en Arabie Saoudite, du 27 décembre au 06 janvier 2022.

Selon la presse locale, l'entraîneur des Eléphants est positif et promet le meilleur pour la Côte d'Ivoire. «J'ai pris les précautions pour avoir la meilleure équipe au

moment précis», a rassuré Patrice Beaumelle qui est confronté toutefois à certaines difficultés dont la première est liée à la possibilité de réunir tout le groupe pour le stage à Djeddah.

Outre la décision de la Fifa d'autoriser les clubs européens à conserver leurs internationaux jusqu'au 3 janvier, l'équipe est également confrontée aux cas de la Covid-19 et de suspension.

«J'ai des joueurs qui ont été testés positifs. Au moins 8 ou 9 cas. Je me suis retrouvé également décimé après la décision de la Fifa d'autoriser les clubs à garder leurs joueurs jusqu'au 3 janvier. Le stage ne voulait plus rien dire. Nous avions pourtant tout organisé», a précisé l'entraîneur des Eléphants, dans un entretien

avec la cellule de communication de la Fédération ivoirienne de football.

Concernant le cas de suspension, l'entraîneur a relaté les circonstances dans lesquelles Sylvain Gbohouo, le portier des Eléphants, a été suspendu par la Fifa. Il s'agit d'un test anti-dopage qui s'est avéré positif après le match contre le Cameroun, a-t-il expliqué, faisant savoir que le joueur a utilisé un produit pour ses yeux qui contenait malheureusement des substances dopantes.

La Fédération ivoirienne de football a fait appel de la décision de la Fifa. «Nous avons fait appel à la décision de la Fifa. Nous souhaitons que la Fifa retire cette suspension. Si ce n'est pas le cas, Gbohouo ne pourra pas prendre part à la compétition», a noté Patrice Beaumelle.

Les Eléphants partiront pour Douala au Cameroun, le 7 janvier pour parachever leur préparation.

Patrice Beaumelle aura l'appui psychologique d'anciens internationaux pour motiver les joueurs. Didier Drogha, Yaya Touré, Gervinho, Salomon Kalou et Barry Copa passeront quelques jours avec les joueurs pour leur faire partager leur expérience.

La Côte d'Ivoire évoluera dans le groupe E en compagnie de l'Algérie, de la Guinée Equatoriale et de la Sierra Leone. Les pays composant ce groupe joueront leurs matchs au stade de Japoma de Douala. La première sortie des Eléphants de Côte d'Ivoire est prévue le 12 janvier contre la Guinée Equatoriale.

Par Azedine Lqadey (MLAP)

Les EN du Sénégal et du Burkina frappées par le Covid

La sélection du Sénégal a quitté Dakar mercredi pour la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) sans trois de ses joueurs atteints du Covid-19, a-t-on appris auprès du ministère des Sports.

Les Lions "sont partis de Dakar mais sans les trois joueurs et les six membres de l'encadrement touchés par le Covid", a déclaré mercredi à l'AFP un responsable du ministère des Sports sous le couvert de l'anonymat.

Pape Matar Sarr (Metz, L1 française), Nampalys Mendy (Leicester, Premier League) et Mame Bamba Thiam (Kayserspor, championnat de Turquie) sont les trois

joueurs contaminés, selon la FSF.

La Fédération nationale (FSF) avait annoncé plus tôt dans un communiqué que trois joueurs et six membres de l'encadrement figurant dans le groupe réuni au Sénégal avaient été testés positifs, forçant à retarder le départ pour le Cameroun, initialement prévu mardi soir.

Un responsable de la FSF a indiqué à l'AFP que les joueurs et les membres de l'encadrement touchés resteraient en quarantaine au Sénégal sous le contrôle d'un médecin, et rejoindraient le groupe quand leurs tests seront négatifs.

Le Sénégal, qui n'a jamais gagné la CAN et a échoué à deux

reprises en finale (2002, 2019), fait partie des favoris de la compétition qui se disputera au Cameroun du 9 janvier au 6 février.

Les Lions, menés par l'attaquant de Liverpool Sadio Mané et le gardien de but de Chelsea Edouard Mendy, affronteront dans le groupe B le Zimbabwe le 10 janvier, la Guinée le 14 et le Malawi le 18.

Par ailleurs, trois joueurs de l'équipe burkinabaise de football ont été testés positifs à la Covid-19 mardi, a indiqué la Fédération burkinabaise de football (FBF) tout en rassurant que les trois Etalons vont rejoindre le reste de l'équipe à Yaoundé, au Cameroun qui ac-

cueille la CAN-2021 à partir du 9 janvier.

Les Etalons se sont envolés mardi en fin de matinée pour Yaoundé après un stage d'une dizaine de jours à Abou Dhabi, ponctués par deux matchs amicaux, a fait savoir la même source dans un communiqué.

«Malheureusement trois joueurs n'ont pas pu prendre le départ. Il s'agit d'Issoufou Dayo, Dramane et Kilian Nikiéma, testés positifs à la Covid-19», note la Fédération, précisant qu'ils effectueront des contrôles plus tard afin de quitter le confinement et rejoindre le reste de l'équipe.

Les Etalons seront logés dans

un hôtel situé à la sortie Nord de la ville de Yaoundé, à une vingtaine de minutes du Stade Omnisport Paul Biya d'Olembé. Ils entrent en compétition le dimanche 9 janvier face au Cameroun en match d'ouverture.

Le président de la Fédération burkinabaise de football, Lazare Bansa, s'est dit confiant quant au parcours des Etalons à la CAN Cameroun 2021.

«J'ai confiance en cette jeune formation burkinabaise. On va d'abord jouer un match d'ouverture historique face au Cameroun. Il est important de passer le premier tour pour ensuite viser le carré d'as, a-t-il affirmé.



Le comité local d'organisation a lancé mardi la vente des billets d'accès aux stades pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) qu'organise le Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022.

Les prix des tickets, proposés dans 27 points de vente des sites de la compétition, oscillent entre 3.000 francs CFA (environ 5 dollars) et 20.000 francs CFA (environ 35 dollars) pour

Mise en vente des billets

des matchs différents.

Selon le protocole adopté par la Confédération africaine de football (CAF), seuls les spectateurs munis d'une carte de vaccination ou de preuves de tests à la Covid-19 auront accès aux stades de la compétition.

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé à 80%, le nombre de spectateurs dans les stades accueillant l'équipe du pays organisateur, et à 60% le taux de remplissage pour les autres matches comptant pour cette 33^{ème} édition de la CAN.

Les autorités camerounaises ont annoncé mardi que des mesures préventives plus strictes contre le nouveau coronavirus seraient en vigueur avant, pendant et après la CAN.

Plus de personnel et d'équipements ont été déployés dans les points d'entrée, les lieux d'hébergement, les sites de compétition et les zones de supporters pour faire appliquer des mesures telles que le port obligatoire du masque, le respect de

la distanciation sociale ou le lavage fréquent des mains, a-t-on indiqué à l'issue d'une réunion présidée par le Premier ministre Joseph Dion Ngute.

"Concernant l'accès au stade, vous devez être vacciné et vous devez faire un test rapide toutes les 24 heures ou un test PCR tous les deux jours. Cette condition doit être observée dans les zones de supporters, le Village CAN et d'autres endroits peuplés. Nous avons le personnel et le matériel", a déclaré à la presse le ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda.

"Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la CAN soit exempte de la Covid-19", a-t-il ajouté.

Le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations sera donné ce dimanche 9 janvier au stade d'Olembe à Yaoundé. Le Cameroun affrontera le Burkina Faso à 17h00, heure locale.

Le Ghana toujours au rendez-vous

Le Ghana continue d'être présent pour la 23^{ème} fois à la Coupe d'Afrique des nations prévue du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun, avec une liste de 30 Black Stars qui sera réduite à 28.

Les Black Stars avaient validé leur ticket de qualification à la CAN-2021 en obtenant un match nul (1-1) sur la pelouse de l'Afrique du Sud.

Pour la CAN-2021, le Ghana se lancera dans la compétition aux côtés du Maroc, du Gabon et des Comores dans le groupe C. Un groupe qu'on pourrait qualifier des plus costauds de cette messe sportive africaine.

En revanche, quel éclat auront les Black Stars dans le pays des Lions indomptables ? La question se pose avec acuité.

Cela fait 14 ans que les Etoiles noires sont omniprésentes dans le dernier carré de la CAN avec deux moments intenses, à savoir les deux finales de 2010 et 2015. Toutefois, leur image a pâli lors de la dernière édition en s'inclinant dès les 8^{ème} de finale en Egypte.

L'équipe du Ghana fait face à un problème d'équilibre entre ses joueurs. Qualifié sans brio pour cette CAN camerounaise et pour

les barrages du Mondial, le Ghana peine en effet à trouver le bon équilibre entre deux générations, l'ancienne celle des Wakaso, Partey et des frères Ayew, et la nouvelle, emmenée par les pépites Mohamed Kudus et Kamaldeen Sulemana.

Pour régler ce hic technique, le sélectionneur de l'épopée des Black Stars au Mondial 2010, le Serbe Milovan Rajevac a récemment été rappelé.

En novembre 2021, le technicien serbe avait fait une comparaison entre l'ancienne équipe du Ghana qu'il a dirigée et la nouvelle génération des Black Stars. En guise de réponse, il a déclaré : "Ce n'est pas facile de comparer, la dernière génération a certainement été très forte et a réussi mais, dans cette nouvelle génération, je peux voir beaucoup de talents, beaucoup de beaux talents pour l'avenir, donc les Ghanéens ne devraient pas s'inquiéter de l'avenir du football ghanéen".

Ainsi, le Ghana, une équipe au glorieux passé, toujours difficile à manœuvrer, serait bien placée dans ce groupe C de la CAN-2021, notamment avec la participation d'André Ayew. Le fils d'Abédi Pelé va disputer la sep-



tième CAN de sa carrière. Depuis 2008, l'attaquant ghanéen les a toutes disputées, sauf l'édition 2013 en raison d'une blessure.

Le sélectionneur du Ghana, Milovan Rajevac, avait dévoilé le 21 décembre la liste des 30 joueurs qui participeront au stage de préparation pour la prochaine Coupe

d'Afrique des nations.

Le technicien des Black Stars compte sur les têtes d'affiche de sa sélection pour aller au bout de cette CAN-2021. La liste comportera notamment Thomas Partey, André Ayew, Jordan Ayew, Daniel Amartey, Mubarak Wakaso ainsi que le Rennais Kamaldeen Sule-

mana. Très en vue depuis le début de la saison avec Clermont, Salis Abdul Samed (21 ans) est sélectionné pour aller à la première fois comme Khalid Abdul Mumin (Victoria Guimaraes) et les locaux Maxwell Abbey Quaye (Great Olympics) et David Abagna (Real Tamale United).

Les Etalons du Burkina, une équipe à prendre au sérieux

L'équipe burkinabaise de football (les Etalons) participe à la 33^{ème} finale de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun à l'issue d'un parcours brillant et sans faute aux éliminatoires, au cours duquel les Etalons n'ont perdu aucun match et ont assuré leur qualification lors de l'avant-dernier match.

L'équipe burkinabaise qui s'est qualifiée pour la 12^{ème} fois de son histoire, a dominé son groupe, ce qui reflète la force et les potentialités dont jouit cette formation que les autres équipes doivent prendre très au sérieux lors de la CAN-Cameroun.

L'opinion publique locale ne cache pas sa fierté de l'effectif actuel et de ses capacités, portée par les déclarations successives de dif-

férents joueurs et managers insistant sur le fait que les Etalons partent au Cameroun pour remporter la coupe.

Le sélectionneur Kamou Malo n'hésite pas à confirmer que les Etalons réclament la coupe sur laquelle il a travaillé depuis longtemps, et pour preuve, les résultats positifs des matchs de l'équipe, qu'ils soient amicaux ou officiels, durant les années 2020 et 2021 (éliminatoires de la CAN et de la Coupe du monde).

L'équipe avait joué la finale lors de la CAN-2013 en Afrique du Sud, de même qu'elle avait décroché la troisième place de la CAN-2017 au Gabon.

Par contre, en 2019, l'aventure s'était arrêtée avant même le voyage en Egypte en raison d'une sortie de route lors des éliminatoires.

Le sélectionneur Kamou Malo compte sur le capitaine Bertrand Traoré, un éminent joueur burkinabé qui a joué pour l'Olympique de Marseille entre 2017 et 2020.

L'effectif présenté par Malo comprend une liste de 29 joueurs, dont un nom sera retiré par la suite, sachant que la Confédération africaine de football a autorisé exceptionnellement, en raison de la Covid-19, que la liste des joueurs comporte 28 joueurs au lieu de 23 habituellement.

La liste ne comprend pas les noms de joueurs talentueux, comme Alain Traoré, Abdel Razak Traoré et Bryan Dabo.

De même, l'attaquant vedette de l'équipe, Lassina Traoré, est également hors de la liste après avoir subi une grave blessure en Ligue

des champions avec le Shakhtar Donetsk.

Avant de se rendre au Cameroun, les membres de l'équipe ont été reçus par le Premier ministre burkinabé Lassina Zerbo, qui les a exhortés à persévérer pour remporter la Coupe continentale afin de redonner espoir au peuple burkinabé, qui souffre depuis 2015 de l'insécurité, de l'instabilité et d'attaques terroristes qui ont déplacé plus de 1,5 million de personnes et tué au moins 2000 autres, pour la plupart des civils.

"Nous avons besoin de cohésion, de solidarité. Ce sont les Etalons qui donneront cette opportunité d'union pour qu'ensemble on transmette de l'espoir au peuple", a-t-il dit.

Selon M. Zerbo, leur responsa-

bilité est encore plus grande, car ils représentent le pays à un moment critique de son histoire.

Avant de se rendre au Cameroun, l'équipe des Etalons a effectué un stage préparatoire de dix jours à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis. Ils y ont disputé deux matches amicaux contre la Mauritanie le 30 décembre, et contre le Gabon le 2 janvier.

Le Burkina Faso est logé dans le groupe A avec le pays hôte le Cameroun, l'Ethiopie et le Cap-Vert.

Les Etalons affronteront les Lions indomptables du Cameroun en match d'ouverture le 9 janvier. Ils joueront ensuite contre le Cap-Vert le 13 janvier, et l'Ethiopie le 17 du même mois.

Par Abderrazak Trebak (MAP)

En Irak, les boxeuses mettent K.-O. préjugés et tabous

Gants levés devant son visage, Bouchra al-Hajjar sautille sur le ring, avant de décrocher un coup de poing à son adversaire. Dans la ville sainte de Najaf et ailleurs en Irak, les femmes pratiquent désormais la boxe, mettant K.-O. préjugés et tabous.

"A la maison, j'ai une salle d'entraînement complète, avec tapis et punching-ball", confie la coach sportive de 35 ans, mère de deux adolescents, qui vit dans le centre de l'Irak. Lors du premier championnat de boxe féminine organisé en décembre à Bagdad, elle a remporté la médaille d'or des 70 kilos.

"Ma famille et mes amies m'ont beaucoup soutenue, elles sont très contentes du niveau que j'ai atteint", ajoute la trentenaire qui pratique aussi le karaté, foulard bleu-noir strictement serré sur ses cheveux.

Deux fois par semaine, la jeune femme s'entraîne dans la salle d'une université privée de Najaf, où elle enseigne le sport.

Deux coups à gauche, un coup à droite: sur le ring, masque à boxe sur la tête et épais legging noir sous son short, elle enchaîne les crochets et tape dans les pattes d'ours d'un

entraîneur.

Dans un Irak largement conservateur, et surtout dans une ville comme Najaf, un des pôles de l'islam chiite où les normes sociales sont encore plus strictes, la jeune femme reconnaît que son parcours a pu provoquer des haussements de sourcil. "Nous avons rencontré de nombreuses difficultés, nous sommes une société conservatrice qui accepte difficilement ce genre de choses", concède-t-elle.

Elle se souvient des protestations quand les premières salles de sport ont ouvert et que les femmes ont commencé à s'entraîner.

"Aujourd'hui on constate de grands progrès, il y a beaucoup de salles d'entraînement, mais aussi des piscines", ajoute-t-elle.

Venue s'entraîner, Ola Moustapha, 16 ans, arrête seulement de taper dans son punching-ball pour s'attaquer aux réticences de la société.

"Nous vivons dans une société machiste qui combat la réussite de la femme", lance avec verve l'adolescente voilée.

Malgré tout, ses parents, son frère et son entraîneur l'ont toujours



encouragée, signe qu'un changement est possible.

"Progressivement les gens commencent à accepter. Si plusieurs filles tentent de s'y mettre, automatiquement la société va accepter".

Le président de la Fédération irakienne de boxe, Ali Taklif, reconnaît que la boxe féminine est un "phénomène récent" qui a le vent en poupe. "Il y a un très fort attrait des joueuses voulant pratiquer le sport", indique-t-il, précisant que le pays compte une vingtaine d'équipes féminines de boxe.

Plus de 100 boxeuses ont ainsi participé au championnat, toutes catégories confondues, ajoute-t-il.

Même si "la discipline souffre comme les autres sports de l'absence d'infrastructures, de centres d'entraînement et d'équipements".

Historiquement, l'Irak a une longue tradition de sports féminins, remontant aux années 1970 et 1980. Que ce soit pour le basket, le volleyball ou le cyclisme, les équipes féminines participaient régulièrement aux compétitions régionales dans le monde arabe.

Mais c'était sans compter les aléas de la géopolitique, venus stopper ce mouvement dans son élan: l'Irak s'est engagé dans une succession de conflits, et l'embargo international des années 1990 a sérieusement affecté infrastructures et développement.

Les violences, l'apparition des milices et le raidissement conservateur qui ont suivi ont eu raison de ces équipes. Pendant qu'elles se développaient au Kurdistan autonome, largement épargné dans le nord du pays.

Ces dernières années la tendance s'inverse timidement. Des équipes féminines de kick boxing ont même fait leur apparition.

Dans la famille de Hajer Ghazi, on a la boxe en héritage. Son père, ancien boxeur professionnel, l'a encouragée à embrasser la discipline.

A seulement 13 ans, elle a remporté la médaille d'argent dans sa catégorie au championnat. Ses deux soeurs pratiquent la boxe, tout comme son grand frère Ali.

"Notre père nous soutient plus que l'Etat", ironise l'adolescente, dans la ville d'Amara, dans le sud-est de l'Irak.

Recettes

Tajine de poulet à la tomate



Ingrédients

4 cuisses de poulet
1 oignon
2 gousses d'ail
1 cuillère à café de graines de coriandre
1 cuillère à café de cannelle
1 cuillère à café de gingembre en poudre
1 cuillère à café de mélange safran
Une brique de coulis de tomates
2 cuillères à soupe de miel d'oranger
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
Sel

Préparation

Dans une cocotte, faites revenir les morceaux de poulet dans l'huile d'olive pendant 10 minutes et réservez.
Dans la même cocotte, faites revenir l'oignon émincé, l'ail et les épices pendant 5 minutes.
Remettez les morceaux de poulet, versez un verre d'eau et salez légèrement.
Laissez cuire pendant 10 minutes.
Ajoutez le miel, mélangez puis le coulis de tomates et laissez mijoter pendant 30 minutes.

Le Canada indigné par une fête d'influenceurs dans un avion

Un groupe de jeunes influenceurs, ayant fait la fête dans un avion à destination du Mexique, a suscité l'indignation au Canada et jusqu'au sein du gouvernement, amenant Justin Trudeau à évoquer mercredi des "Ostrogoths en vacances".

Sur des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et largement partagées, on voit de nombreux jeunes passagers regroupés dans l'avion sans masque ni distanciation physique, en train de boire, chanter et danser sous la musique diffusée par haut-parleurs.

Le Premier ministre Justin Trudeau a évoqué mercredi une attitude "inacceptable", surtout au moment où le pays enregistre des records de cas de Covid-19 et où plusieurs provinces sont de nouveau soumises à des mesures contraignantes - écoles et lieux publics fermés, rassemblements privés interdits.

"Quand un gang de sans-dessein (une bande d'idiots, ndr) décide de partir comme des Ostrogoths en vacances, c'est extrêmement frustrant, démoralisant", a affirmé le Premier ministre canadien lors d'une conférence de presse.

La compagnie aérienne Sun-



wing, qui opérerait l'appareil, a expliqué à l'AFP qu'"au cours d'un vol privé entre Montréal et Cancun le 30 décembre 2021, un groupe de passagers a adopté un comportement turbulent et a contrevenu au règlement de l'aviation canadien ainsi qu'à plusieurs règlements de santé publique". Dans ce contexte, le transporteur a annulé le vol retour.

Mardi, le ministre canadien des Transports a annoncé l'ouverture d'une enquête. "Nous devons prendre les risques de la Covid au sérieux!", a tweeté Omar Alghabra, précisant que l'enquête serait menée par Transports Canada.

Les concurrents de Sunwing, les transporteurs aériens Air Transat et Air Canada, ont annoncé mercredi

leur refus de transporter à leur bord les influenceurs.

Sur Twitter, la compagnie Air Transat a indiqué que les jeunes "se verraient refuser l'embarquement en vertu de (leurs) obligations légales et réglementaires" d'assurer la sécurité des passagers et membres de l'équipage.

Au vu des "informations que nous détenons relatives aux événements du vol de Sunwing, et dans la mesure où nous pouvons identifier les passagers qui font partie du groupe concerné, Air Canada refuse l'embarquement afin d'assurer la sécurité des autres passagers et de notre personnel d'équipage", a déclaré à l'AFP l'équipe des relations avec les médias d'Air Canada.